Administration communale de Dalhem

PETIT PATRIMOINE

raconte-nous ton histoire

Chrystel BLONDEAU

Administration communale de Dalhem

PETIT PATRIMOINE

raconte-nous ton histoire

Chrystel BLONDEAU

En couverture : Pompe à eau, clos du Grand-Sart n° 6 à Mortroux
Chapelle Henrard, voie des Fosses n° 19 à Feneur
Girouette, rue de Visé n° 46 à Dalhem

Préface

Suite à l'appel à projet lancé en janvier 2019 par l'Agence Wallonne du Patrimoine (AWaP) pour l'établissement d'un recensement du Petit Patrimoine Populaire Wallon, l'Administration communale de Dalhem a envoyé un dossier de candidature qui a retenu l'attention du jury de sélection. C'est donc avec le soutien de la Wallonie que le recensement s'est effectué.

Parmi plus de cent septante éléments répertoriés sur le terrain pendant six mois, nous en avons retenu cent vingt-et-un en fonction de critères assez stricts définis par l'AWaP : un intérêt historique, un caractère architectural, un rôle social ou religieux.

Ces éléments du Petit Patrimoine qui bordent nos rues et nos campagnes ont une grande importance car ce sont des traces de notre histoire locale. Ils témoignent de traditions, de croyances populaires, de situations politiques, de festivités, de bonheurs ou de malheurs anciens. Beaucoup sont régulièrement entretenus ou fleuris par leur propriétaire, un voisin, des habitants du quartier ou encore par le service communal des Travaux.

Cet ouvrage est une véritable mine d'or pour tous les amoureux du Patrimoine. Il a été conçu village par village, en privilégiant, grâce à la numérotation, un circuit qui peut se faire à pied, à vélo ou en voiture. L'itinéraire global part de Berneau, se dirige vers Bombaye, Dalhem, Feneur, Saint-André, Mortroux, Neufchâteau et se termine à Warsage.

Bon voyage dans notre belle commune… et dans le temps !

Daniela CREMA-WAGMANS,
Echevine du Patrimoine

Arnaud DEWEZ,
Bourgmestre

Table des matières

BERNEAU
de BE 1. À BE 17 1

BOMBAYE
de BO 1. À BO 17 13

DALHEM
de DA 1. À DA 26 23

FENEUR
de FE 1. À FE 7 43

SAINT-ANDRÉ
de SA 1. À SA 6 49

MORTROUX
de MO 1. À MO 16 55

NEUFCHÂTEAU
de NE 1. À NE 18 65

WARSAGE
de WA 1. À WA 14 79

CATÉGORIES D'ÉLÉMENTS DU PETIT PATRIMOINE POPULAIRE 89

RÉALISATION DU RECENSEMENT 93

LOCALISATION DES 121 ÉLÉMENTS 95

NOTICE EXPLICATIVE 97
Les croix votives, de trépassés, d'occis, de limite, de justice
Les potales
Les inscriptions : AMDG, IHS, INRI, JHS, LSJC, RIP
Les plaques commémoratives de la guerre 1914-1918
Les plaques O.R.D. (Office des Régions Dévastées)

BIBLIOGRAPHIE 101

REMERCIEMENTS 103

BERNEAU

Chaque élément reprend

Le village, un numéro et l'adresse :	**BE 1. Rue du Viaduc, près du pont**
Le type d'élément et sa catégorie :	**Croix d'occis (2.2.)**
La géolocalisation : latitude Nord et longitude Est	**50°44'31.926'' N - 5°43'38.688'' E**

➲ BE 1. Rue du Viaduc, près du pont
Croix d'occis (2.2.)
50°44'31.926'' N - 5°43'38.688'' E

Cette croix latine de trépassé invite à la prière. « A la mémoire de Alphonse Leclercq, né à Warsage, décédé accidentellement le 15 août 1930, à l'âge de 30 ans. Priez pour lui, que son âme soit en paix. Il fut un cœur ardent et un chrétien parfait ».

62027-PPW-001-01

➲ BE 2. Rue des Trixhes n° 1
Panneau de signalisation « Spézet » (4.4.)
50°44'33.288'' N - 5°43'41.544'' E

Spézet, commune du Finistère, organisa une « Fête des Belges » le week-end du 21 juillet 1987 et contacta l'asbl Al Vîle Cinse. Sans hésitation, une quinzaine de voitures partirent chez nos voisins français, à 901 km de distance.

Les Berneautois furent accueillis à bras ouverts et des liens d'amitié se tissèrent, renforcés par l'attrait du rugby. Les échanges s'amenuisèrent cependant au fil du temps, mais des liens personnels perdurent encore et toujours !

62027-PPW-0002-01

➲ BE 3. Rue du Viaduc, placette devant le n° 15
Monument aux Morts 1914-1918 (11.2.)
50°44'33.774'' N - 5°43'42.276'' E

Ce Monument reprend le nom des soldats morts pour la Patrie, des victimes civiles, des déportés en Allemagne et des anciens combattants.

Y sont également inscrites les paroles prononcées par le roi Albert Ier en août 1914 :

« Un peuple qui se défend s'impose au respect de tous. J'ai foi en nos destinées. Notre pays ne peut périr. »

La stèle, devant le monument, est consacrée à Walthère Bruyère, Bourgmestre de 1872 à 1914, à qui le village doit la conduite d'eau alimentaire gratuite, une des premières du Royaume. Vers 1880, sous son impulsion, la commune acheta un terrain à Bombaye, dont le sous-sol était une nappe d'eau. L'eau potable qui sortait du gisement fut amenée à Berneau par un tuyau en fonte. La conduite alimenta 16 points de distribution.

Le mercredi 5 août 1914, vers 13h, un officier allemand se présenta au domicile de Walthère Bruyère et le prit en otage avec d'autres civils. Probablement fusillé le 8 août, son corps fut retrouvé en mars 1915 dans le petit chemin qui mène à Mesch.

62027-PPW-0001-03

➲ BE 4. Rue du Viaduc n° 15
Chasse-roues (5.6.)
50°44'34.062'' N - 5°43'43.962'' E

Ces chasse-roues en pierre se trouvent de part et d'autre d'une grille qui était jadis l'entrée pour accéder aux étables du château des Comtes de Borchgrave.

Leur rôle était de protéger les murs des charrettes à cheval ou voitures hippomobiles. La conduite de ces véhicules était parfois difficile à cause de la largeur de la charrette ou des chevaux trop fougueux. Les roues et les moyeux dépassaient à l'extérieur du véhicule. Les risques étaient donc élevés de heurter les murs et de desceller les pierres ou moellons.

62027-PPW-0004-01

➲ BE 5. Rue des Trixhes, au carrefour avec Lonchamps
Croix votive (2.2.)
50°44'43.2'' N - 5°43'45.078'' E

Croix votive placée à un carrefour.

La croix en bois portant un christ en fer remplaça en 1887 la croix d'origine.

62027-PPW-0005-01

➲ BE 6. Rue des Trixhes n° 42
Plaque O.R.D. 1920 (11.3.)
50°44'43.728'' N - 5°43'49.704'' E

Lors de l'invasion de la Belgique par les Allemands le 4 août 1914, Berneau fut un des premiers villages atteints. De nombreux civils furent fusillés ou pendus et 71 maisons sur 114 furent incendiées le 5 août.

De 1920 à 1930, un département parastatal dénommé Office des Régions Dévastées (O.R.D.) eut pour mission de subventionner la reconstruction de nombreux bâtiments dans les villes et villages dévastés par la guerre.

(Voir notice explicative)

62027-PPP-0006-01

➲ BE 7. Rue de Maestricht, à la limite de Mouland
La petite croix des Pendus (2.2.)
50°45'6.702'' N - 5°43'45.474'' E

Le mardi 4 août 1914, les Allemands envahirent la Belgique. Un bivouac d'environ 20.000 soldats fut installé dans les prairies entre Berneau et Mouland. De nombreux civils furent pris en otages notamment dans les villages de Berneau, Bombaye, Warsage, Fouron. Sans doute le soir du 7 ou du 8 août, trois hommes furent pendus dans un petit bosquet de peupliers, juste en bordure du chemin qui part vers Mesch : François Leers, originaire de Bombaye (83 ans), François Legrand de Berneau (49 ans) et Joseph Tychon de Berneau (70 ans).

Un petit monument, dressé en 1933 et détruit par les Allemands en 1940, fut remplacé en 2002, à l'initiative du Moulanais Théo Broers, par une nouvelle croix offerte par l'Administration communale de Dalhem pour perpétuer le souvenir de ces événements.

62027-PPW-0007-01

➲ BE 8. Rue de Maestricht n° 2
Rouleau à pâtisserie (4.2.)
50°44'33.996'' N - 5°43'51.078'' E

Cette maison, sérieusement endommagée en 1944 lors de l'explosion d'une bombe (voir BE 12. et BE 17.), fut reconstruite en 1945 par le propriétaire Hubert Daniels, inscrit au registre de la population comme « Boulanger-Boutiquier Maître ». C'est à ce moment qu'Hubert Daniels fit placer ce rouleau à pâtisserie tout comme la petite potale juste au-dessus. Il y eut ensuite une boucherie, puis une autre boulangerie et une pizzeria depuis 2019.

62027-PPW-0008-01

➲ BE 9. Rue de Battice, en face de l'église Sacré-Cœur du Christ (2.5.)
50°44'33.222'' N - 5°43'50.964'' E

Ce Sacré-Cœur de Jésus Roi des familles fut placé en plein centre du village à la fin des années 1930 pour protéger les habitants.

62027-PPW-0009-01

➲ BE 10. Rue de Battice, place de l'église Saint-Servais
La Grotte (2.5.)
50°44'32.958'' N - 5°43'50.226'' E

Cette grotte en moellons abrite Notre-Dame de Lourdes. On peut y lire « Immaculée conception ». L'édifice date des années 1950, plus vraisemblablement 1954, déclarée « Année Mariale » par le pape Pie XII pour solenniser le 100e anniversaire de la définition du « Dogme de l'Immaculée-Conception ».

62027-PPW-0010-01

➲ BE 11. Rue de Battice, dans le cimetière Caveau de la famille de Borchgrave d'Altena (11.4.)
50°44'32.988'' N - 5°43'49.62'' E

Le Borcht ou Château des Comtes de Borchgrave était la seigneurie de Berneau, propriété des Borchgrave de 1771 à 1921.

Jean-Guillaume (1758-1818) Comte de Borchgrave d'Altena releva la seigneurie en 1771. Son fils Michel-Ferdinand (1776-1853) se distingua lors de batailles en Espagne et en France. Napoléon le récompensa en le nommant Chevalier de la Légion d'Honneur le 4 mars 1814. Il y eut ensuite le fils de Michel, Léon-Charles (1824-1873) puis son frère Paul-Edmond (1827-1901), Secrétaire particulier du roi Léopold II qui reçut plus tard le titre de Chef de Cabinet Honoraire. Son fils Paul (1867-1921) fut le dernier châtelain.

Le 5 août 1914, le château fut incendié par les troupes allemandes. La veuve de Paul vendit le château le 31 août 1921 à la commune de Berneau qui le fit reconstruire et y installa son administration communale. Le château a depuis lors changé de propriétaires.

62027-PPW-0011-01

➲ BE 12. Rue de Battice, dans le cimetière Monument aux Morts 1940-1945 (11.2.) 50°44'33.342'' N - 5°43'48.132'' E

Le mardi 5 septembre 1944, des convois de l'armée allemande en déroute traversaient Berneau quand une bombe explosa sous la taque de l'aqueduc à hauteur de l'église et tua 2 soldats. Le village fut de suite bouclé. Beaucoup de Berneautois furent arrêtés et emmenés au presbytère (actuels bureaux administratifs rue de Maestricht 7).

« Il y a eu deux morts allemands, il y aura quatre fusillés », déclara le commandant. Quatre otages furent alors emmenés et fusillés dans la campagne entre Berneau et Bombaye : Emile Montreuil (32 ans), résidant à Berneau et membre d'un service secret, chargé des observations météorologiques en Belgique occupée pour le compte des aviations alliées; Joseph Labeye (21 ans), Joseph Plusquin (37 ans) et Léon Cransveld (21 ans), tous trois Berneautois. (Voir BE 17)

62027-PPW-0012-01

➲ BE 13. Rue de Battice, dans le cimetière
Plaque commémorative 1914-2014 (11.3.)
50°44'33.342'' N - 5°43'48.132'' E

Cette plaque fut placée en 2014 lors du 100e anniversaire du début de la première guerre mondiale. Elle remplace une ancienne plaque brisée en de multiples morceaux.

Y figurent les noms des 11 personnes assassinées les 5, 6 et 7 août 1914 et des 3 soldats morts pour la patrie.

62027-PPW-0013-01

➲ BE 14. Rue de Battice, carrefour avec Chafour
Croix votive (2.2.)
50°44'28.29'' N - 5°43'50.106'' E

L'inscription est explicite : « Vous tous qui passez, l'image de Dieu saluez. 1927 »

Le christ a été récemment remplacé.

62027-PPW-0014-01

➲ BE 15. Rue des Fusillés, le long de la Nationale 608
Croix des six (2.1.)
50°44'22.458'' N - 5°44'28.608'' E

Cette croix inaugurée en 1936, rappelle 6 décès survenus dans les environs : l'aviateur Léon Parisot et Florent Cerfont (1913), Pierre Brouwers (1934), Armand Van Waesberghe (1935), Henri Muller et Joseph Duysens (1936).

Léon Parisot (09.09.1881-29.06.1913), pilote-constructeur français, pionnier de l'aviation, eut par exemple l'intrépidité, en 1910, de poser son aéroplane sur l'esplanade des Invalides à Paris, ne put éviter un réverbère mais sortit vivant de l'avion qui gisait sur le sol en trois morceaux.

Le dimanche 29 juin 1913, à bord du « Tristable » Parisot décolla d'un champ derrière l'église de Bombaye et s'éleva à une cinquantaine de mètres. Il fit de même une heure plus tard, survola l'église puis se dirigea vers la route de Warsage-Berneau. L'avion subit des soubresauts, se mit à capoter et s'écrasa, tuant le jeune spectateur Cerfont. Quant à Parisot, il décéda quelques minutes plus tard.

62027-PPW-0015-01

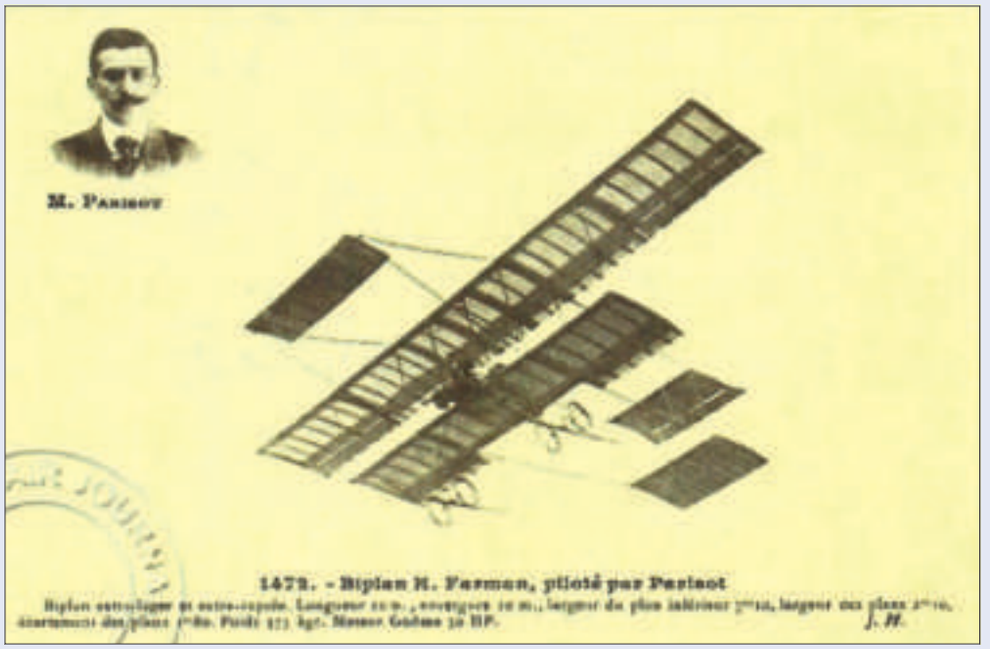

➲ BE 16. Rue des Fusillés, en bordure du Chemin des Larrons
La croix des Larrons (2.1.)
50°44'18.864'' N - 5°44'41.118'' E

Les criminels et autre larrons qui étaient arrêtés devaient être remis à la justice de Dalhem. Le Drossard les jugeait alors et, dans certains cas, les faisait exécuter.

Puis on les emmenait par un chemin qui prit le nom de « Chemin des Larrons » pour les conduire à Fouron-le-Comte où se dressait le gibet d'exécution au Kinkenberg. Les villageois se pressaient pour voir passer les malfrats le long de ce chemin.

62027-PPW-0016-01

➲ BE 17. Rue de Battice
Stèle des cinq fusillés de 1944 (11.3.)
50°44'4.23'' N - 5°44›7.722'' E

Cette stèle, érigée à l'initiative de la Jeunesse Berneautoise, a été inaugurée le 11 novembre 2002 le long du champ où quatre civils furent fusillés par les Allemands le 5 septembre 1944 : Léon Cransveld (21 ans), Joseph Labeye (21 ans), Joseph Plusquin (36 ans), et Emile Montreuil (34 ans) arrivé à Berneau pendant la guerre, membre d'un service secret allié, chargé notamment des observations météorologiques en Belgique occupée, pour le compte des aviations alliées. (Voir BE 12)

62027-PPW-0017-01

BOMBAYE

Chaque élément reprend

Le village, un numéro et l'adresse :	**BO 1. Rue de l'Eglise n° 5**
Le type d'élément et sa catégorie :	**Chasse-roues (5.6.)**
La géolocalisation : latitude Nord et longitude Est	**50°43'48.606'' N - 5°44'23.676'' E**

➲ BO 1. Rue de l'Eglise n° 5
Chasse-roues (5.6.)
50°43'48.606'' N - 5°44'23.676'' E

Ces chasse-roues en pierre se trouvent à l'entrée d'une ferme qui date de la fin du XVIIIe siècle. Leur rôle était de protéger les murs des charrettes à cheval ou voitures hippomobiles. La conduite de ces véhicules était parfois difficile à cause de la largeur de la charrette ou des chevaux trop fougueux. Les roues et les moyeux dépassaient à l'extérieur du véhicule. Les risques étaient donc élevés pour que les murs soient heurtés et que les pierres ou moellons soient descellés. Les chasse-roues existent depuis l'antiquité.

D'autres chasse-roues sont également visibles dans le village.

62027-PPW-0018-01

➲ BO 2. Rue de l'Eglise, à côté de l'église
Chapelle de Notre-Dame de Lourdes (2.5.)
50°43'49.242'' N - 5°44'35.742'' E

Cette chapelle en moellons fut probablement érigée en 1954, « Année Mariale » déclarée par le pape Pie XII pour solenniser le 100e anniversaire de la définition du « Dogme de l'Immaculée-Conception ».

62027-PPW-0019-01

➲ BO 3. Chemin de l'Andelaine n° 49
Plaque ORD 1921 (11.3.)
50°44'0.264'' N - 5°45'22.428'' E

Dès le 4 août 1914, les Allemands envahissent la Belgique. De nombreuses victimes civiles furent à déplorer ainsi que pas mal d'incendies et de destructions de maisons, dont celle-ci.

De 1920 à 1930, un département parastatal dénommé Office des Régions Dévastées (O.R.D.) eut pour mission de subventionner la reconstruction de nombreux bâtiments dans les villes et villages dévastés par la guerre.

(Voir notice explicative en fin d'ouvrage)

62027-PPW-0020-01

➲ BO 4. Rue Joseph Muller, près du n° 86
La croix du bus (11.3.)
50°44'15.402'' N - 5°45'10.566'' E

Cette croix et la plaque où figurent les noms des victimes furent placées en 2008 pour le 60e anniversaire de la tragédie du 8 février 1948. Ce jour-là, un bus qui revenait du cinéma de Visé fit une sortie de route dans la descente entre Berneau et Warsage. Il s'encastra dans un arbre et prit feu. On déplora la mort de 24 personnes, pour la plupart originaires de Warsage et de Fouron, dont plusieurs enfants !

62027-PPW-0021-01

➲ BO 5. Rue du Tilleul n° 32
Chapelle Notre-Dame de Lourdes (2.5.)
50°43'45.456'' N - 5°44'39.324'' E

Jadis, lorsqu'il y avait de l'orage, les vaches appartenant aux agriculteurs de Bombaye avaient l'habitude de s'abriter sous des hautes-tiges. Malheureusement, lorsque la foudre tombait, les vaches mouraient sur place.

En 1878, pour éviter que cela ne se reproduise, 3 agriculteurs – Jacquinet, Smets et Ruwet - décidèrent de construire cette chapelle pour que Notre-Dame de Lourdes éloigne la foudre. Celle-ci n'est plus tombée qu'une seule fois sur le faîte du toit de la chapelle.

Comme toutes les pièces de valeur ont été volées au fil des années, la chapelle est maintenant fermée. Cependant, au mois de mai (mois de Marie), à la demande de paroissiennes, la chapelle est ouverte pour y prier avec le chapelet.

Le 15 août, jour de l'Assomption, la chapelle est décorée et les villageois se rassemblent devant l'édifice pour assister à une messe.

62027-PPW-0022-01

➲ BO 6. Rue du Tilleul
Monument aux Morts (11.2.)
50°43'46.62'' N - 5°44'30.282'' E

Cette colonne brisée munie de 4 symboles – un casque, un ceinturon avec baïonnette, une croix et un lion couché tenant un drapeau déployé – fut érigée en 1921 à la mémoire de la Grande Guerre. Y figurent, à l'avant, les noms des soldats morts pour la Patrie et, à l'arrière, les noms des civils tués en août 1914.

Par la suite, dans un livre en pierre, furent ajoutés les noms des soldats morts pour la Patrie pendant la guerre 1940-1945, ainsi que, de chaque côté de la colonne, les noms des soldats. A l'arrière, se dressent deux stèles en hommage aux combattants, prisonniers de guerre, résistants et victimes civiles de 1940-1945.

62027-PPW-0023-01

➲ BO 7. Rue du Tilleul n° 23
Plaque commémorative 1914-1918 (11.2.)
50°43'47.628'' N - 5°44'30.222'' E

En auril 1919, la Députation Permanente de la Province de Liège offrit aux communes qui le désiraient un fronton en fonte qui représente la tête de lion de l'armée belge (telle qu'elle figurait sur le casque de chaque militaire) tenant dans la gueule une branche de chêne, symbole de force et de solidité, ainsi qu'une branche de laurier, symbole de victoire et de gloire. Le mufle est surmonté de l'inscription « N'oublions jamais », avec dans les coins inférieurs « 1914 » et « 1918 ». (Voir notice explicative en fin d'ouvrage)

En dessous sont gravés les noms des soldats de Bombaye morts pour la Patrie et les noms des victimes civiles.

62027-PPW-0024-01

➲ BO 8. Rue du Tilleul n° 2, carrefour
Chaussée du Comté de Dalhem
Reposoir fixe (2.5.)
50°43'39.774'' N - 5°44'28.338'' E

Cette grande croix date de la fin des années 1940. En 1957, le propriétaire des lieux y ajoute cet auvent à deux versants pour la mettre en valeur et mieux la protéger. Les processions (fête de Saint-Jean-Baptiste en juin et fête de septembre) y faisaient une halte. Un petit autel était installé pour l'occasion. Ces processions étaient accompagnées de l'harmonie locale.

62027-PPW-0025-01

➲ BO 9. Croix Madame, en bordure du chemin n° 20, « Pasay des Ramonis »
La Croix d'Aubin (2.2.)
50°43'26.448'' N - 5°45'32.892'' E

Cette croix a été placée à la mémoire de Th. Lejeune dont le nom figure à l'arrière.

La date 1400-1900, inscrite sur le socle, rappelle une croix médiévale jadis située à côté de trois sapins et entourée d'un petit grillage, au bord du Pasay des Ramonis.

On appelait « Ramonis » les petites gens d'Aubin qui partaient vendre à Visé les balais (ramons) qu'ils fabriquaient avec du petit bois.

Les Aubinois empruntaient également ce sentier avant 1621 pour aller faire baptiser leurs enfants à l'église-mère de Bombaye. (Voir NE 10)

62027-PPW-0026-01

➲ BO 10. Rue de Mons n° 38
La Croix Labeye (2.1.)
50°43'51.114'' N - 5°44'9.72'' E

Cette croix du XVIIIe siècle rappelle le décès de M. Labeye tué par son tombereau (voiture de charge faite d'un caisson monté sur deux grandes roues, pouvant être déchargé par l'arrière et tractée par un cheval).

62027-PPW-0027-01

➲ BO 11. Chemin de Surisse, en face du n° 16
Pompe à eau (1.3.)
50°43'47.292'' N - 5°43'37.782'' E

Les villageois allaient se ravitailler en eau à cette grande pompe en fonte qui date du XIXe siècle. Le Chemin de Surisse et les environs ont toujours été des endroits très humides où jaillissaient une bonne dizaine de sources, voire même 13.

62027-PPW-0028-01

➲ BO 12. Chemin de Surisse n° 20
Potale avec Saint-Joseph (2.3.)
50°43'48.156'' N - 5°43'35.352'' E

Cette jolie potale, au sommet en arc à plein cintre et à fond en cul-de-four, contient une statue de saint Joseph tenant le jeune Jésus. Elle date, comme la maison, de 1895.

62027-PPW-0029-01

➲ BO 13. Chemin de Surisse n° 22
Croix votive (2.2.)
50°43'47.73'' N - 5°43'35.922'' E

Cette croix votive avec le Christ sous auvent à deux versants était une station de prières lorsque les villageois se rassemblaient pour réciter des Ave Maria pendant le mois de mai, mois de Marie. Cette coutume s'est éteinte vers les années 1970.

62027-PPW-0030-01

➲ BO 14. Chemin de Surisse n° 38
Pompe à eau (1.3.)
50°43'40.758'' N - 5°43'37.806'' E

Les villageois allaient se ravitailler en eau à cette petite pompe en fonte, du XIXe siècle, pourvue d'un bac en pierre. Elle a servi pour les besoins de l'agriculteur voisin bien longtemps après l'installation de l'eau courante dans les habitations.

Le Chemin de Surisse et les environs ont toujours été des endroits très humides où jaillissaient une bonne dizaine de sources, voire même 13. Le bac n'est pas d'origine.

62027-PPW-0031-01

➲ BO 15. Chemin de Surisse n° 44
Croix votive (2.2.)
50°43'33.678'' N - 5°43'44.292'' E

Cette belle croix votive sous auvent et fond couvert est stabilisée par trois pieds de soutien à l'arrière.

62027-PPW-0032-01

➲ BO 16. La Tombe, à l'arrière de la Chapelle
La Croix Laurent (2.2.)
50°43'32.946'' N - 5°44'19.5'' E

Cette croix très ouvragée avec le Christ, deux personnes bibliques et la tête de la Vierge Marie, interpelle les passants : « La piété et la charité m'ont ici placée. Priez pour les trépassés. »

62027-PPW-0033-01

➲ BO 17. Rue Lieutenant Pirard, en bordure du chemin n° 8, « Au Gibet »
La Croix du Meunier ou Croix Laurent (2.2.)
50°43'14.64'' N - 5°44'0.636'' E

Le meunier Hardy (dont le moulin se situait à l'actuelle rue Gervais Toussaint n° 19 à Dalhem) avait 3 enfants : Jacques, curé officiant à Herstal, Marguerite et Laurent.

Peu après la mort de Laurent tué le 26 juillet 1837, à l'âge de 35 ans par la machinerie du moulin, il cessa ses activités. Avec l'appui de Jacques, il fit élever en 1840 sur les propriétés de la famille 4 croix tout à fait identiques, avec le même texte gravé dans le socle, pour rappeler la mort de son fils, mais aussi pour tous les trépassés :

« INRI. La dévotion, la piété m'ont ici placée. Priez pour les Trépassés. 1840 ».

C'était une façon de remercier tous ses clients pour leur fidélité pendant de très nombreuses années et aussi pour leur soutien lors du décès de son fils Laurent.

Prier pour les trépassés apportait l'espérance d'obtenir de Dieu l'immortalité de l'âme des défunts mais aussi de placer les vivants sous leur protection.

Les trois autres croix se situent : rue Gervais Toussaint 12 (DA 25), Chemin du Désert (DA 21) et rue Davipont à Mortroux (MO 9).

62027-PPW-0034-01

DALHEM

Chaque élément reprend

Le village, un numéro et l'adresse :	**DA 1. Rue Lieutenant Pirard n°22**
Le type d'élément et sa catégorie :	**Reposoir fixe (2.5.)**
La géolocalisation : latitude Nord et longitude Est	**50°42'52.878'' N - 5°43'33.45'' E**

➲ DA 1. Rue Lieutenant Pirard 5, école de Dalhem
Poirier commémoratif (12.5.)
50°42'52.878'' N - 5°43'33.45'' E

Fidèle à son objet social et soucieuse de sensibiliser la population au sauvetage des poiriers dans le pays rural hervien, la Confrérie des Peûres di Sint-R'Mèy, avec son Grand Maîsse Paul Bolland, procéda le 8 novembre 2003 à la plantation symbolique d'un poirier dans le cadre de l'« Opération 1.000 poiriers ».

62027-PPW-0035-01

➲ DA 2. Place du Tunnel
Plaque d'arrêt du vicinal (16.1.)
50°42'45.648'' N - 5°43'36.042'' E

Un vicinal fut construit de Liège à Barchon en 1898. Il grimpa ensuite vers Blegny, Trembleur, Dalhem en 1904, Mortroux, Neufchâteau et Fouron-le-Comte en 1908.

En 1914-1918, la ligne fut déferrée par l'occupant. Après refonte, l'acier était utilisé pour la construction de matériel militaire. La ligne fut cependant reconstruite en 1920. Peu avant 1940, l'exploitation était assurée par des autorails (trams jaunes).

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la Résistance faisait monter des évadés dans le tram, mais en 1942 l'occupant démonta à nouveau la ligne de Dalhem à Fouron. Le tunnel servit cependant de cache d'armes pendant une bonne partie du conflit.

En 1948, le vicinal eut son terminus à Trembleur et en 1955, il arrêta définitivement de

fonctionner. Seul le transport de houilles continua quelques années.

Ce Tunnel restauré en 2019-2020 est un lieu symbolique pour plusieurs générations !

Outre le transport de marchandises, il permit pendant des décennies aux Dalhemois de voyager dans la région. L'endroit était également un terrain de jeux pour tous les enfants des environs.

Depuis la restauration du tunnel et sa réouverture le 4 juillet 2020, les promeneurs peuvent maintenant profiter de l'ancien tracé du vicinal.

62027-PPW-0036-01

➲ **DA 3. Derrière le tunnel, à droite après la sortie**
Stèle commémorative inaugurée le 4 juillet 2020 (11.3.)
50°42'40.11'' N - 5°43'26.622'' E

De 1973 à 1991, un petit train touristique dénommé « Li Trimbleu » en raison de son circuit sinueux, mais aussi en référence au village de Trembleur d'où il démarrait, sillonnait la campagne en partant du domaine de Blegny-Mine pour atteindre l'ancien arrêt du vicinal à Mortroux.

Le déraillement du 5 octobre 1991 qui fit 7 victimes mit malheureusement fin au circuit.

62027-PPW-0037-01

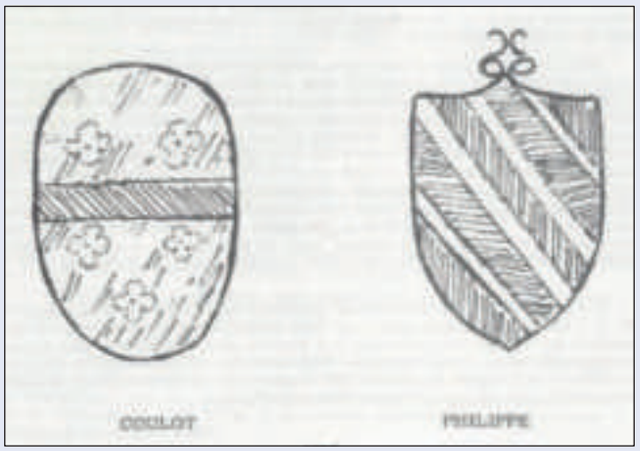

➲ DA 4. Pont, rue Capitaine Piron
Pierre inaugurale de 1656 (11.3.)
50°42'49.362'' N - 5°43'30.48'' E

Le pont érigé en 1656 (de l'autre côté de la cabine électrique) ne servait jadis qu'aux gens à pied ou à cheval. Peu pratique pour le charroi car il présentait un dos d'âne, il fut reconstruit vers 1860. On y inséra la pierre inaugurale du précédent pont qui fait mention des deux bourgmestres de l'époque : le notaire Maître Jacob Coulot et Martin Philippe. Dès le début du XVIIe siècle, la cour de Justice s'adjoinit le Conseil de Régence formé effectivement de deux bourgmestres pour régler des questions financières dues aux guerres et aux passages de troupes. C'était en quelque sorte l'origine de nos conseils communaux.

Le 10 septembre 1944, les Allemands firent sauter le tablier du pont pour ralentir la progression des Américains, mais la reconstruction fut presque immédiate !

62027-PPW-0038-01

➲ DA 5. Rue Général Thys n° 23, cimetière
Tombeau de la famille Francotte (11.4.)
50°42'48.048'' N - 5°43'26.118'' E

Henri Francotte, né le 10 août 1856, Docteur en Droit et Philosophie & Lettres, entra au Barreau de Liège en 1879. En 1884 il fut élu Conseiller Provincial pour le canton de Dalhem. En 1887, il obtint une chaire à la Faculté de Philosophie & Lettres de l'Université de Liège. En 1888, il devint Bourgmestre de Dalhem et déploya pendant 30 ans toute son énergie au service de la population.

Passionné par la Grèce, il fit paraître plus de 140 publications et reçut le titre de Docteur Honoris Causa de l'Université d'Athènes en 1912.

Il décéda le 8 juin 1918. (Voir DA 13)

62027-PPW-0039-01

➲ DA 6. Rue Général Thys, cimetière
Plaque Hardy (11.3.)
50°42'47.082'' N - 5°43'26.682'' E

L'ancien cimetière de Dalhem devenant trop exigu dans les années 1850, un nouveau cimetière devait voir le jour. La Commune put fortement agrandir la superficie grâce à la donation de l'abbé Jacques Hardy (voir aussi DA 21, DA 25, BO 17 et MO 8) et de sa sœur Marguerite Elisabeth. Cette plaque fut alors scellée sur un des murs du cimetière au pied duquel l'abbé Hardy fut enterré en 1883.

« A Monsieur J.J. Hardy prêtre et Melle M.E. Hardy sa sœur, la Commune de Dalhem reconnaissante. Le terrain de ce champ de repos ayant été donné généreusement à la Commune de Dalhem par M^{r} et Melle Hardy, le C^{l} communal a consacré par la présente inscription le souvenir de cet acte de Munificence. 1er mai 1864 »

Ce cimetière devenant lui-même trop petit (désormais appelé « ancien cimetière »), la Commune créa un cimetière moderne rue de Richelle vers les années 1950.

62027-PPW-0040-01

➲ DA 7. Rue Général Thys n° 23, cimetière Tombe d'Odilon-Jean Perier (11.4.) 50°42'47.142'' N - 5°43'26.61'' E

Odilon-Jean PERIER (1901-1928), petit-fils du Général Thys, venait parfois passer des vacances à Dalhem.

Poète, il publia énormément : des chroniques sur le bonheur, le sourire, la perfection, l'amitié.

Quelques œuvres : Le Combat de la Neige et du Poète, Notre Mère la Ville, Le Citadin, Le Passage des Anges, et, en 1927, "Le promeneur" son livre le plus important qu'il dédia à sa mère.

Il repose au cimetière de Dalhem (antérieurement sous une magnifique sculpture de femme, hélas volée fin 1999).

62027-PPW-0041-01

➲ DA 8. Rue Général Thys, en face du n° 16
Buste du Général Thys (11.3.)
50°42'46.122'' N - 5°43'25.56'' E

Le Général Albert Thys (1849 - 1915), fut le grand promoteur de la première ligne de chemin de fer (390 km) qui relia en 1898 Matadi à Léopoldville au Congo, alors colonie belge propriété de Léopold II. Il fit construire des ateliers, une église, un hôtel et d'autres bâtiments à Nsona Ngongo rebaptisée Thysville en 1905.

Homme d'affaires exceptionnel, il favorisa la mise en valeur du Congo et fut également reconnu comme grand humaniste. En désaccord avec Léopold II sur certains points, il démissionna de son poste d'Ordonnance du roi en 1904.

Le 30 mai 1948, Dalhem organisa une fête coloniale, notamment à la mémoire d'Albert Thys. Le Gouverneur de la Province inaugura le buste (en marbre) du Général. Lors de la journée coloniale du 19 juillet 1953, le buste en marbre fut remplacé par un buste en bronze, don de la famille Thys.

62027-PPW-0042-01

➲ DA 9. Rue Général Thys, avant le n° 27
Monument aux Morts (11.2.)
50°42'45.324'' N - 5°43'26.118'' E

Ce monument fut réalisé en 1921 par M. Gheuse et porte les inscriptions « N'oublions jamais », « 1914- 1918 A nos Héros » ; et ajouté plus tard : « 1940-1945 ».

La stèle de gauche concerne 1914-1918 et reprend notamment les noms de F. Delhaes, J. Dethier, F. Henrotaux, G. Toussaint, J. Pirard et P. Piron à qui une rue du village a été dédiée.

La stèle de droite concerne 1940-1945 et reprend notamment le nom de J. Lambert qui donna son nom à une Résidence.

62027-PPW-0043-01

➲ DA 10. Rue Général Thys n° 27
Plaque commémorative pour la Libération de Dalhem (11.3.)
50°42'45.156'' N - 5°43'26.346'' E

Le dimanche 10 septembre 1944, une patrouille motorisée du 113e groupe de Cavalerie surnommé « The Red Horse Cavalry » rattachée à la 30e Division d'Infanterie, entra dans Dalhem par la rue F. Henrotaux. Elle se composait de jeeps et de blindés légers sur roues armés d'un canon et de mitrailleuses. Plus tard, les hommes du Ier blindé ouvrirent le feu sur les Allemands en position dans les prairies rue de Richelle. Ce fut un carnage. Puis ce fut la descente de la rue Général Thys et la progression malgré la riposte des Allemands qui firent sauter le pont sur la Berwinne dans la soirée avant de se replier.

Le 19 septembre 1994, en présence de nombreux vétérans US et de leur famille ainsi que de l'Ambassadeur des USA, l'Administration Communale inaugura cette plaque commémorative, offerte par le Comité du 900e (comité créé en 1980 pour le 900e anniversaire de Dalhem).

62027-PPW-0044-01

➲ DA 11. Rue Général Thys n° 27
Pierre armoriée et blason des Provinces-Unies (11.3.)
50°42'44.958'' N - 5°43'26.406'' E

Cet Hôtel de ville fut érigé sous le régime hollandais en 1665. Il subsiste seulement quelques pierres du perron ainsi qu'une pierre armoriée maçonnée dans le centre et qui en rappelle l'origine. Le texte « Noble et généreux seigneur Robert d'Ittersum de Noordoringen, colonel, Haut Drossard et Lieutenant des fiefs des Villes de Dalhem et Rolleducq 1665 » est devenu invisible au fil des siècles.

L'hôtel de Ville fut le siège de la Justice de Paix, depuis Joseph II (1785) jusqu'en 1971, date à laquelle elle fut transférée à Visé. Le bâtiment connut plusieurs restaurations : en 1840, en 1920 par Henry Le Bœuf puis en 1993 (ajout de l'aile gauche) et en 2019.

62027-PPW-0045-01

➲ DA 12. Rue Général Thys n° 27
Panneau commémoratif (11.3.)
50°42'44.958'' N - 5°43'26.406'' E

Ce nouveau panneau raconte les différentes périodes de construction, de transformations et de restaurations de la Maison Communale de 1665 à nos jours.

Sont également détaillées les destinations successives des locaux qui se sont succédé au fil des siècles. Il y est aussi fait mention d'Henri Le Bœuf, mécène de Dalhem qui restaura la Maison communale et le Wichet.

62027-PPW-0046-01

➲ DA 13. Rue Général Thys n° 27
Plaque commémorative (11.3.)
50°42'44.676'' N - 5°43'26.46'' E

Plaque commémorant en 1909 le 25e anniversaire de la fonction de Conseiller

Provincial d'Henri Francotte. Également Bourgmestre de Dalhem, il redressa la situation financière de la commune, fut l'instigateur de cours ménagers pour les filles en 1890, de la gratuité scolaire pour tous les enfants de la localité en 1896, inaugura la ligne du vicinal en 1904, fit placer le téléphone chez le garde champêtre en 1908.

Pendant la guerre 1914-1918 il s'occupa activement de la population démunie.

Il décéda le 8 juin 1918. (Voir DA 5)

62027-PPW-0047-01

➲ DA 14. Rue Général Thys n° 27
Armoiries de Dalhem (4.2.)
50°42'44.592'' N - 5°43'26.706'' E

Au-dessus de la porte située sur la droite de la Maison Communale se trouve l'ancien sceau communal en pierre bleue. Il représente un château ouvert et ajouré, sommé de trois tours crénelées et aussi ajourées; celle du centre est surélevée et accotée de deux drapeaux. Ce sceau a été utilisé jusqu'à la fusion des communes le 1.01.1977.

62027-PPW-0048-01

➲ DA 15. Rue général Thys n° 46
Potale avec La Vierge à l'Enfant (2.3.)
50°42'42.822'' N - 5°43'27.636'' E

Cette jolie potale très ancienne, sur une base en marbre finement sculpté, contient une vierge placée fin du XXe siècle.

62027-PPW-0049-01

➲ DA 16. Rue Général Thys, entre les n°s 52 et 54
Croix du Haut-Marché (2.2.)
50°42'42.444'' N - 5°43'28.014'' E

L'inscription « Tombée en 1888/relevée en 1934/grâce aux Dalhemois/ AMDG » rappelle que la croix Humblet posée contre une maison tomba en 1888 et fut remplacée en 1934. Le nom « Croix du Haut-Marché » provient du fait qu'un marché hebdomadaire avait jadis lieu à cet endroit qui présentait une forte déclivité vers le bas de la Ville. Cet endroit était déjà cité en 1503.

62027-PPW-0050-01

➲ DA 17. Rue Général Thys n° 41
Potale avec La Vierge à l'Enfant (2.3.)
50°42'42.732'' N - 5°43'31.266'' E

Cette potale date du XVIIIe siècle. La vierge à tête couronnée est une copie du style qui s'était développé au XVe siècle. Elle fut placée dans les années 1970.

62027-PPW-0051-01

➲ DA 18. Rue Fernand Henrotaux n° 41
Chapelle Hossay-Maclot (2.5.)
50°42'33.426'' N - 5°43'30.54'' E

Cette jolie chapelle votive qui date du début du XXe siècle, à ouverture en arc ogival et croix sur le toit, est dédiée à saint Joseph. Celui-ci tient son fils dans les bras et est entouré de trois petites statues : Notre-Dame de Lourdes, une vierge à l'enfant et saint Antoine.

62027-PPW-0052-01

➲ DA 19. Rue Henri Francotte n° 64
Chasse-roues (5.6.)
50°42'57.348'' N - 5°43'11.094'' E

Ces chasse-roues sont placés à l'entrée de la conciergerie du château érigé en 1912 par le Bourgmestre Henri Francotte.

Les chasse-roues existent depuis l'antiquité. Leur rôle était de protéger les murs des charrettes à cheval ou voitures hippomobiles. La conduite de ces véhicules était parfois difficile à cause de la largeur de la charrette ou des chevaux trop fougueux. Les roues et les moyeux dépassaient à l'extérieur du véhicule. Les risques étaient donc élevés pour que les murs soient heurtés et que les pierres ou moellons soient descellés.

62027-PPW-0053-01

➲ DA 20. Rue de Visé n° 46
Girouette (7.5.)
50°43'24.864'' N - 5°42'34.146'' E

La Croix Renard, au carrefour du « Chemin de la Croix Renard », marquait la séparation entre Dalhem et Visé, situé dans le Pays de Liège.

Le mot « renard » vient du terme « renna » qui signifie « borne » en wallon francisé. C'était donc la limite entre les deux localités.

« A cet endroit se dressait encore en 1900 la Croix Renard, haute de plus d'un mètre et épaisse de 15 cm. Elle portait un christ taillé d'une longueur d'environ 40 cm, gravé en relief dans la pierre bleue. Déjà légendaire au XVIe siècle, elle aurait marqué l'emplacement d'un crime mystérieux qui s'y serait perpétré.

Cette ancienne ferme toute proche, bâtie en 1929, a tenu à imager le lieu en faisant surmonter le toit d'une girouette en forme de croix traversée par un renard courant. »

62027-PPW-0054-01

➲ DA 21. Fond de Bois Sier (rue de Cronwez)
Croix Laurent (2.2.)
50°43'18.504'' N - 5°43'9.432'' E

Le meunier Hardy (dont le moulin se situait à l'actuelle rue Gervais Toussaint n° 19 à Dalhem) avait 3 enfants : Jacques, curé officiant à Herstal, Marguerite et Laurent.

Peu après la mort de Laurent tué le 26 juillet 1837, à l'âge de 35 ans par la machinerie du moulin, il cessa ses activités. Avec l'appui de Jacques, il fit élever en 1840 sur les propriétés de la famille 4 croix tout à fait identiques, avec le même texte gravé dans le socle, pour rappeler la mort de son fils, mais aussi pour tous les trépassés.

« INRI - La Dévotion, la Piété m'ont ici placée/Priez pour les trépassés. 1840 »

C'était une façon de remercier tous ses clients pour leur fidélité pendant de très nombreuses années et aussi pour leur soutien lors du décès de son fils Laurent.

Prier pour les trépassés apportait l'espérance d'obtenir de Dieu l'immortalité de l'âme des défunts mais aussi de placer les vivants sous leur protection.

Les trois autres croix se situent : rue Gervais Toussaint 12 (DA 25), rue Lieutenant Pirard (BO 17) et rue Davipont à Mortroux (MO 8).

62027-PPW-0055-01

➲ DA 22. Résidence Emile Nizet
Stèle Emile Nizet (11.3.)
50°43'8.508'' N - 5°43'16.122'' E

Né à Dalhem le 4 octobre 1888, Emile Nizet habitait l'actuelle rue Général Thys au n° 22. Professeur à l'école moyenne de Visé, il publie un Nouvel Atlas de Géographie aux Ed. De Boeck en 1935 puis, seul, une édition améliorée.

Il devient Conseiller communal en janvier 1927, puis Bourgmestre de Dalhem en juillet 1947. On lui doit la création de constructions sociales à Cronwez.

Bourgmestre toujours en exercice, Emile Nizet décède à Dalhem le 13 mai 1968.

62027-PPW-0056-01

➲ DA 23. Rue Gervais Toussaint n° 7
Chêne commémoratif (12.5.)
50°42'45.396'' N - 5°43'22.476'' E

Un chêne de la Liberté avait été planté en 1930 pour commémorer le 100e anniversaire de l'Indépendance de la Belgique. Malheureusement, le troisième jour de la guerre 1940-1945, l'arbre fut brûlé ainsi que l'habitation adjacente. Le riverain, M. Piron, replanta alors un autre chêne après la libération en 1945.

Pendant de très nombreuses années, les participants des commémorations de l'armistice du 8 mai s'arrêtaient devant l'arbre où était attaché un ruban aux couleurs nationales.

62027-PPW-0057-01

➲ DA 24. Place des Centenaires Carabin
Plaque commémorative (11.3.)
50°42'44.478'' N - 5°43'23.424'' E

« Place des centenaires/ Joseph (1912-2012) & Caroline (1913-2014)/ qui vécurent dans cet espace chargé d'Histoire/au pied/ des murailles du château (1080)/ des Comtes de Dalhem/ et des marches du Wichet à la Rose (1520) »

L'Administration Communale de Dalhem a créé cet espace dans le centre du village, notamment à l'emplacement de l'habitation des centenaires Carabin, afin d'offrir 24 places de parking. L'inauguration eut lieu le 6 octobre 2018.

Une crêche et un commissariat local de police sont également envisagés.

62027-PPW-0058-01

➲ DA 25. Rue Gervais Toussaint n° 12
Croix Laurent (2.2.)
50°42'45.114'' N - 5°43'22.17'' E

Cette croix de granit, avant le nouveau tracé de la route, se trouvait à la croisée des chemins à la limite avec Feneur, presque en face du moulin Hardy (devenu le moulin Henrard (situé à l'actuelle rue Gervais Toussaint n° 19).

Le meunier Hardy avait 3 enfants : Jacques, curé officiant à Herstal, Marguerite et Laurent.

Peu après la mort de Laurent tué le 26 juillet 1837, à l'âge de 35 ans par la machinerie du moulin, il cessa ses activités. Avec l'appui de Jacques, il fit élever en 1840 sur les propriétés de la famille 4 croix tout à fait identiques, avec le même texte gravé dans le socle, pour rappeler la mort de son fils, mais aussi pour tous les trépassés.

« INRI - La Dévotion, la Piété m'ont ici placée/Priez pour les trépassés. 1840 »

C'était une façon de remercier tous ses clients pour leur fidélité pendant de très nombreuses années et aussi pour leur soutien lors du décès de son fils Laurent.

Priez pour les trépassés apportait l'espérance d'obtenir de Dieu l'immortalité de l'âme des défunts mais aussi de placer les vivants sous leur protection.

Les trois autres croix se situent : Chemin du Désert (DA 21), rue Lieutenant Pirard (BO 17) et rue Davipont à Mortroux (MO 8).

62027-PPW-0059-01

➲ DA 26. Rue Gervais Toussaint n° 12
Chapelle Gervais Toussaint (2.5.)
50°71'24'' N - 5°72'28'' E

Cette chapelle fut édifiée par la famille Demollin-Lechanteur en 1921 à la mémoire de Gervais Toussaint, dans la rue qui porte désormais son nom.

Né à Waha le 19 juin 1892, Gervais Toussaint habitait l'actuelle rue Général Thys au n° 32. Après le Collège Saint-Hadelin à Visé puis le Séminaire de Saint-Trond, il fut admis au noviciat des Pères du Sacré-Cœur de Scheut, en périphérie bruxelloise, et se destina aux missions étrangères. Soldat brancardier volontaire, il tomba au champ d'honneur à Saint-Pierre Rolleghem le 9 octobre 1918 lors de la reconquête du territoire.

62027-PPW-0060-01

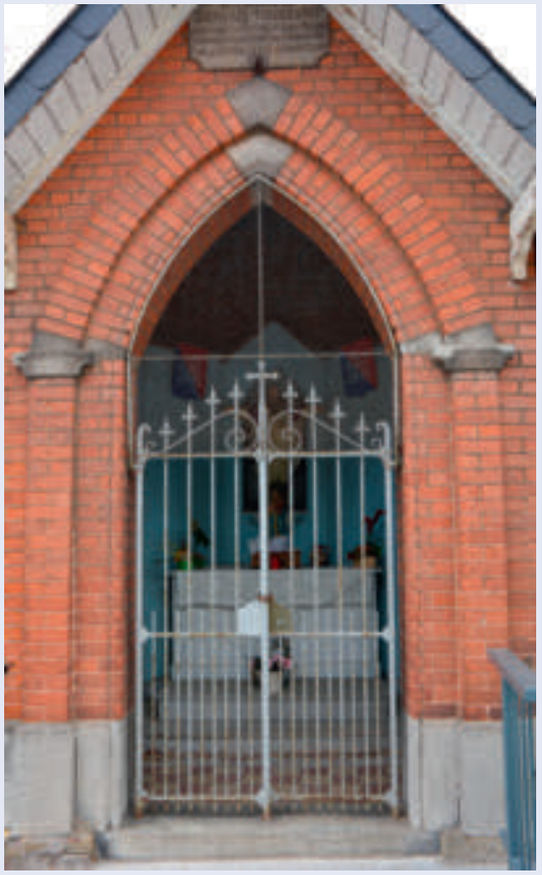

FENEUR

Chaque élément reprend

Le village, un numéro et l'adresse :	**FE 1. Rue Félix Delhaes**
Le type d'élément et sa catégorie :	**Reposoir fixe (2.5.)**
La géolocalisation : latitude Nord et longitude Est	**50°42'37.59'' N - 5°43'4.116'' E**

➲ FE 1. Rue Félix Delhaes
Chapelle de La Saulx (2.5.)
50°42'37.59" N - 5°43'4.116" E

Cette chapelle en brique avec porte, autel en bois et statue de Notre-Dame de Lourdes, fut construite en 1926 par Madeleine Toussaint en souvenir de ses parents défunts qui habitaient une petite ferme dans le quartier.

62027-PPW-0061-01

➲ FE 2. Voie des Fosses n° 61
Roue du Moulin Ruwet (1.8.)
50°42'16.488'' N - 5°42'35.754'' E

Le moulin était déjà cité en 1640 et appelé Moulin de Kerweer.

Il y avait jadis 3 moulins à Feneur le long du Bolland : celui-ci, le moulin de Laidpont ou Lèpont (actuel n° 19) et le moulin Hossay (actuel n° 89).

Avant la guerre 1914-1918, la cheminée alimentait une chaudière à vapeur qui servait à donner plus de force à la roue. Ainsi le moulin dont le mécanisme datait de 1826 tournait avec 4 couples de meules simultanément.

La roue (dite de poitrine parce que l'eau arrive par en-dessous) comporte 96 aubes et chacune peut contenir 50 litres d'eau. Sa force hydraulique est de 16 chevaux HP. Elle mesure 4 m de diamètre, 3 m de largeur et pèse 4.700 kg.

Sur le mur des anciennes écuries du moulin se trouve une potale en tuffau qui contient une statue de saint Eloi au pied duquel se trouvent un marteau et une enclume.

En 1997 le moulin Ruwet fut « Lauréat du concours organisé dans le cadre de la campagne de valorisation des Ouvrages hydrauliques de Wallonie menée par la Fondation Roi Baudouin avec l'aide du Crédit Communal de Belgique et en collaboration avec l'asbl Qualité-Village Wallonie 1996-1997 ». Dans ce cadre, les 96 aubes furent remplacées. L'inauguration eut lieu le 26 avril 1997. La roue fonctionne toujours, sur demande.

62027-PPW-0062-01

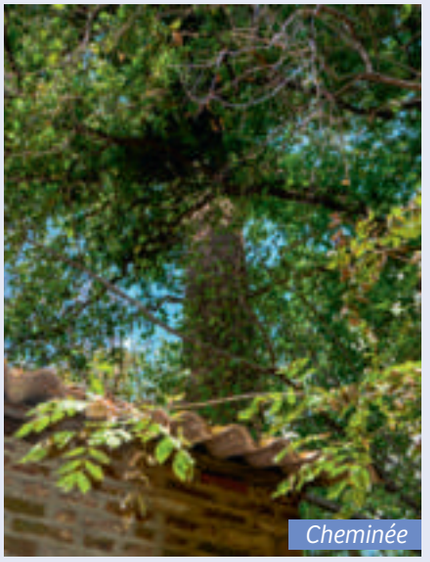

Cheminée

Balance de 1723

➲ FE 3. Voie des Fosses n° 19
Chapelle Henrard (2.5.)
50°42'28.902'' N - 5°42'53.412'' E

Cette chapelle fut érigée en 1852 par les époux Henrard, dans leur propriété (anciennement dénommée moulin de Laidpont). Ces meuniers perdirent leur petite fille de 2 ans et 10 mois (Anne Marie 14.04.1841-01.03.1844), brûlée vive lorsqu'elle gardait un troupeau. Sa petite robe et son manteau se sont embrasés au contact de flammèches d'un brasero.

On peut lire les inscriptions : « A.M.D.G. » (Ad Maiorem Dei Gloriam) et « A.I.H. et M.A.I. » pour Arnold Joseph Henrard, et Marie Anne Lechanteur.

62027-PPW-0063-01

➲ FE 4. Rue Saint-Vith n° 7
Enseigne en pierre (4.2.)
50°42'25.668'' N - 5°42'59.526'' E

Sur le linteau de la porte de cette ancienne brasserie qui date du XVIe siècle, on peut voir une fourche et un outil à deux dents suivis d'une inscription en caractères gothiques malheureusement presque effacée par le temps :

« Jehan Symon, bresseur de le pont ayant feme avec... enfants, en l'an 1577 »

Pelle et fourche sont les instruments pour la manipulation de l'orge.

62027-PPW-0064-01

➲ FE 5. Grosse Pierre
Croix de la petite fille Henrard (2.2.)
50°42'18.456'' N - 5°43'11.262'' E

En ce lieu jadis couvert de prairies et à la fin du mois de février 1844, la petite Anne Marie (née le 14.04.1841), fillette du meunier Arnold Joseph Henrard, âgée de 2 ans et 10 mois, se trouvait avec un gardien de troupeau. Un brasero avait été allumé pour se réchauffer un peu. Malheureusement, des braises embrasèrent les vêtements de la petite qui mourut le vendredi 1er mars.

Sur cette croix de 1865 figurent les initiales J.L. Henrard. On peut supposer qu'elles sont de Jean Lambert Henrard qui déclara le décès de sa nièce alors qu'il n'était âgé que de 30 ans à l'époque. (Voir FE 3)

62027-PPW-0065-01

➲ FE 6. Rue de Trembleur n° 29
Armoiries van Zuylen (4.2.)
50°42'16.35'' N - 5°42'53.688'' E

Les armoiries van Zuylen se trouvent au-dessus de la porte d'entrée, sous une potale fermée par une vitre contenant Jésus Enfant Roi. (Voir aussi SA 6)

Au XIXe siècle, la seigneurie de Feneur devint, par héritage, la propriété van Zuylen après les Dodemont et Mercy-Argenteau. Puis elle fut vendue à l'exploitant.

Dans la grande pièce à vivre, qui était autrefois la salle d'audience de la cour de Justice, une colombe symbolisant le Saint-Esprit orne le plafond. Suite à des travaux d'isolation, la colombe se trouve désormais prisonnière au-dessus du faux plafond.

62027-PPW-0066-01

➲ FE 7. Rue de Trembleur n° 45
Monument aux Morts (11.2)
50°42'13.86'' N - 5°42'54.978'' E

Sur la plaque en fonte figure l'inscription « N'oublions jamais/1914-1918 » et une tête de lion (Voir notice explicative en fin d'ouvrage).

Sur la plaque en pierre : « Commune de Feneur/LEVAUX Nicolas Mathieu Joseph Charles né à Feneur le 16 juillet 1893/ Milicien de la classe de 1913/incorporé au 14e régiment de ligne/tombé au champ d'honneur/ au fort de Barchon/le 5 août 1914 »

Les Allemands envahirent la Belgique le mardi 4 août 1914. Nicolas Levaux défendait alors le fort de Barchon sous les ordres du Major Clerdent. Le lendemain, à 15 heures, l'artillerie allemande pilonna le fort de Barchon. Nicolas Levaux y mourut pour la Patrie.

Même fronton en bronze au-dessus de cette plaque que celui posé sur la façade de l'ancienne Administration Communale de Bombaye (BE 7).

62027-PPW-0067-01

SAINT-ANDRÉ

Chaque élément reprend

Le village, un numéro et l'adresse :	**SA 1. Chenestre n° 74**
Le type d'élément et sa catégorie :	**Calvaire (2.2.)**
La géolocalisation : latitude Nord et longitude Est	**50°42'14.76'' N - 5°44'9.612'' E**

➲ SA 1. Chenestre n° 74
Calvaire (2.2.)
50°42'14.76'' N - 5°44'9.612'' E

Cette croix votive, sur un socle en pierre et protégée par une petite grille, date de 1887 et provient des Ateliers Corneau Frères, de Charleville. Sous le christ se trouve une tête d'ange et, en bas de la croix, deux personnages bibliques.

62027-PPW-0068-01

➲ SA 2. Chemin des Crêtes, dans le cimetière
Croix gothique (2.2.)
50°41'43.398'' N - 5°45'12.216'' E

Croix gothique avec christ sculpté. On pouvait y lire « Maroie fille de Waleran Walgrape de Cortils » 1548.

La famille Walgrape de Cortils avait une sépulture particulière au centre du chœur de l'ancienne église de Mortier, entourée d'un petit grillage. Dès lors on ne comprend pas pourquoi cette croix est à Saint-André et non pas à Mortier.

62027-PPW-0069-01

➲ SA 3. Chemin des Crêtes, devant l'église Monument aux Morts (11.2.) 50°41'43.896'' N - 5°45'13.422'' E

Ce Monument aux Morts de la guerre 1914-1918, colonne surmontée d'un lion, est une œuvre de la Maison Poliard de Herve.

1914-1918 : sont morts pour la Patrie : Baptiste Jean Toussaint, 22e Rég. de Ligne, à Peruijse le 20.10.1914 (26 ans) ; Lechanteur Charles-Emile, 14e Rég. de Ligne, à Wenzendorf (Allemagne) le 30.10.1918 (30 ans).

Civils fusillés : Vanwarbeck Jean-Pierre (41 ans) le 8 août 1914, Biémar Alphonse (43 ans) et Vervier Pierre (24 ans) le 18 août 1914.

Il y fut ajouté ultérieurement les noms des victimes de la guerre **1940-1945**.

Mme Borguet fut tuée le 17 mai 1940 d'un éclat d'obus devant sa maison à Lonneux.

L'abbé Albert Hogge, brancardier au 4e Rég. de Lanciers, fut fait prisonnier lors de la capitulation belge et mourut en captivité le 18 août 1940.

Jean Rademakers fut tué le 9 septembre 1944 dans sa prairie par une rafale de mitrailleuse lors de la retraite des Allemands.

62027-PPW-0070-01

➲ SA 4. Chemin des Crêtes, devant l'église Pompe à eau (1.3.) 50°41'43.962'' N - 5°45'13.008'' E

Jadis, les habitants de Saint-André passaient par des servitudes pour accéder à 2 ou 3 puits et y pomper l'eau nécessaire. Cette pompe fut ensuite installée au milieu du village au début du XXe siècle et continua à fonctionner bien après la construction du réseau d'eau alimentaire dans les années 1960. Des promeneurs s'y désaltéraient au cours de leur promenade.

62027-PPW-0071-01

➲ SA 5. Chemin des Crêtes n° 9
Croix de Justice (8.2.)
50°41'44.256'' N - 5°45'12.042'' E

Cette grande croix, protégée par un large auvent et adossée à l'ancienne Administration Communale, rappelle la croix originelle qui aurait été une croix de justice datant d'avant le XVIe siècle. Elle était placée à côté d'un tilleul où l'on rendait la justice lors des plaids. La place était alors beaucoup plus grande qu'à présent.

En 1661, après de longues années de conflits, le Comté de Dalhem fut divisé en deux : une partie passa sous domination des Espagnols catholiques et l'autre partie, dont Saint-André, tomba sous les mains des protestants.

Les calvinistes interdirent tous les emblèmes religieux. La croix du village devait dès lors disparaître ! Mais les habitants de Saint-André, bien décidés de résister à l'occupant, enterrèrent le socle dans un champ d'une ferme voisine et évacuèrent la croix en chêne à Mortier (territoire catholique). 125 années passèrent.

En 1786, après la rétrocession de la région à l'Autriche catholique, le socle fut déterré et la croix ramenée au village en grande pompe ! L'inscription suivante fut alors gravée dans le socle : « Pendant cent et vingt-cinq ans prohibé, je suis publiquement réexposé ».

En 1927, la croix avec le beau christ en chêne, style Renaissance, fut restaurée et, pour assurer sa conservation, fut placée dans l'église, entre la 12e et la 13e station du chemin de croix. Au-dessus du socle d'origine, une nouvelle croix la remplaça sur la place du village.

En 2004, la croix fut rénovée. Il fallut remplacer le toit et refaire toute la structure porteuse. Ce travail de conservation du patrimoine local se devait d'être réalisé puisque cette Croix est le symbole de l'unité et de la vaillance des habitants de Saint-André !

62027-PPW-0072-01

➲ SA 6. Heusière n° 1
Armoiries van Zuylen (4.2.)
50°42'2.394'' N - 5°44'58.44'' E

La famille van Zuylen possédait beaucoup de propriétés dans la région dont cette petite ferme magnifiquement restaurée.

Les armoiries représentent trois colonnes de gueules (émail héraldique de couleur rouge).

Il faut savoir que « zuilen » signifie « colonnes » en néerlandais.

La colonne symbolise aussi la fermeté et la stabilité.

Sur la potale, au-dessus du linteau de porte, sont gravées trois croix et on peut y lire « G. 1738 ».

62027-PPW-0073-01

MORTROUX

Chaque élément reprend

Le village, un numéro et l'adresse :	**MO 1. Cheravoie**
Le type d'élément et sa catégorie :	**Croix du XVIIe siècle (2.1.)**
La géolocalisation : latitude Nord et longitude Est	**50°43'10.722'' N - 5°44'34.272'' E**

➲ MO 1. Cheravoie (accessibilité en partant de La Tombe à Bombaye)
Croix du XVIIe siècle (2.1.)
50°43'10.722'' N - 5°44'34.272'' E

Cette croix latine droite porte l'inscription : « icy fut occis Jean Pascoveau de Hodiamont qui trespassa le 22 de septembre. Iz prie Dieu p. son âme. »

Jadis, la partie encaissée de Cheravoie était longue. Avant de s'y engager, les charretiers devaient se signaler par des coups de fouets. Quand ce n'était pas respecté, ils se retrouvaient face à face sans pouvoir se croiser. Les bagarres pouvaient alors mal tourner et se terminer par une rixe mortelle. On enterrait ensuite les corps dans le talus, avant de connaître leur identité.

Dans le cas présent, non loin de là, une autre croix qui subsista jusqu'en 1967 rappelait la mort de l'autre charretier.

62027-PPW-0074-01

➲ MO 2. Rue du Nelhain n° 1
Croix de Trépassés (2.1.)
50°42'57.624'' N - 5°44'44.622'' E

Cette croix remplace une plus petite datant de ± 1700, renversée par un attelage dont le charretier avait perdu le contrôle en descendant la Sauvenière.

La procession des fidèles lors de la fête du village, le 1er week-end de septembre, démarrait à l'église, se dirigeait vers le carrefour avec la grand-route (MO 4), puis vers le Nelhain, s'arrêtait à cette croix, retraversait la grand-route pour s'arrêter à Davipont (MO 8) et se terminait au Christ-Roi (MO 9).

Cette pratique religieuse s'est éteinte dans les années 1970.

62027-PPW-0075-01

➲ MO 3. Chemin du Trimbleu
Rails et aiguillage du Trimbleu (16.1.)
50°42'48.486'' N - 5°44'47.796'' E

Le vicinal « Ligne 73 » fut construit de Liège (1898) à Barchon, Trembleur, Mortroux (1904), Neufchâteau et enfin Fouron-le-Comte en 1908.

Le 1er passage de marchandises eut lieu en 1905 et celui des voyageurs en 1908. En 1914-1918, la ligne fut déferrée par l'occupant. Après refonte, l'acier était utilisé pour la construction de matériel militaire, par exemple des canons.

La ligne fut cependant reconstruite en 1920.

Peu avant 1940, l'exploitation était assurée par des autorails (trams jaunes).

Le transport des voyageurs de Dalhem à Fouron fut abandonné en 1942 car l'occupant démonta à nouveau la ligne.

De 1973 à 1991, un petit train touristique dénommé « Li Trimbleu » en raison de son circuit sinueux, mais aussi en référence au village de Trembleur d'où il démarrait, sillonna la campagne en partant du domaine de Blegny-Mine pour atteindre l'ancien arrêt du vicinal à Mortroux. Le déraillement du 5 octobre 1991 qui fit 7 victimes mit fin au circuit. (Voir DA 2 et DA 3)

62027-PPW-0076-01

➲ **MO 4. Chaussée des Wallons n° 4**
Calvaire (2.2.)
50°42'52.218'' N - 5°44'57.12'' E

Ce calvaire porte la date de « 1860 ».

La procession des fidèles, lors de la fête du village le 1er week-end de septembre, démarrait à l'église, se dirigeait vers cette croix, puis vers le Nelhain, (MO 2), retraversait la grand-route pour s'arrêter à Davipont (MO 8) et se terminait au Christ-Roi (MO 9).

Cette pratique religieuse s'est éteinte dans les années 1970.

62027-PPW-0077-01

MO 6

MO 5

➲ **MO 5. Rue du Ri d'Asse**
Fontaine Constant (1.1.)
50°42'49.932'' N - 5°45'3.174'' E

62027-PPW-0078-01

➲ **MO 6. Rue du Ri d'Asse**
Fontaine (1.1.)
50°42'47.1'' N - 5°45'7.224'' E

62027-PPW-0079-01

La source Sainte-Lucie (eau potable) sort de terre dans le talus qui borde le ri d'Asse derrière l'église. La canalisation arrive d'abord dans le bâtiment rue Sainte-Lucie n° 12 puis à la fontaine (MO 11) et, via un autre embranchement, alimente ces deux fontaines-ci.

Le réseau d'eau alimentaire dans le village a été installé en 1963-1964.

➲ MO 7. Rue du Ri d'Asse n° 40
Chasse-roues (5.6.)
50°42'45.618'' N - 5°45'8.118'' E

Ces chasse-roues en pierre bordent l'entrée de l'ancienne seigneurie de Mortroux qui s'appelait « Li Cour di Pont d'Pire ».

Les chasse-roues existent depuis l'antiquité. Leur rôle était de protéger les murs des charrettes à cheval ou voitures hippomobiles. La conduite de ces véhicules était parfois difficile à cause de la largeur de la charrette ou des chevaux trop fougueux. Les roues et les moyeux dépassaient à l'extérieur du véhicule. Les risques étaient donc élevés pour que les murs soient heurtés et que les pierres ou moellons soient descellés.

62027-PPW-0080-01

➲ MO 8. Rue Davipont
Calvaire (2.2.)
50°42'50.478'' N - 5°45'12.384'' E

Le meunier Hardy (dont le moulin se trouvait à l'actuelle rue Gervais Toussaint n° 19 à Dalhem) avait 3 enfants : Jacques, curé officiant à Herstal, Marguerite et Laurent.

Après la mort de Laurent tué le 26 juillet 1837, à l'âge de 35 ans par la machinerie du moulin, il cessa ses activités. Avec l'appui de Jacques, il fit élever en 1840 sur les propriétés de la famille 4 croix tout à fait identiques, avec le même texte gravé dans le socle, pour rappeler la mort de son fils, mais aussi pour tous les trépassés. « La dévotion, la piété m'ont ici placée. Priez pour les trépassés. 1840 ». C'était une façon de remercier tous ses clients pour leur fidélité pendant de très nombreuses années et aussi pour leur soutien lors du décès de son fils Laurent. Prier pour les trépassés apportait l'espérance d'obtenir de Dieu l'immortalité de l'âme des défunts mais aussi de placer les vivants sous leur protection.

Les trois autres croix se situent : rue Gervais Toussaint 12 (DA 25), Chemin du Désert (DA 21) et rue Lieutenant Pirard (BO 17).

62027-PPW-0081-01

➲ MO 9. Rue Sainte-Lucie
Christ-Roi (2.5.)
50°42'46.962'' N - 5°45'8.826'' E

Pour commémorer le 25e anniversaire de l'A.C.J.B. (Action Catholique de la Jeunesse Belge), la section locale de la J.A.C. (Jeunesse Agricole Catholique) a fait construire ce Christ-Roi. Sur l'acte officiel de sa remise à la commune, le 24.10.1937, il est écrit : « Monsieur le Bourgmestre, le Comité organisateur a l'honneur de remettre à la commune de Mortroux le monument au Christ-Roi qui vient d'être bénit. Il a été érigé grâce à la générosité de tous. Il est donc propriété de tous les habitants de la commune. Nous vous le confions.

Qu'il reste à jamais dressé ici au centre du village comme un témoignage impérissable de notre foi et que sa présence nous rappelle à tous et à nous surtout membres de l'Action Catholique, le devoir que nous avons de travailler de toutes nos forces à la grandeur chrétienne de notre pays. »

Lors des « Rogations » et de la procession de septembre, les fidèles s'arrêtaient devant le Christ-Roi. Cette pratique religieuse s'est éteinte dans les années 1970.

62027-PPW-0082-01

➲ MO 10. Rue Sainte-Lucie
Monument aux Morts de la guerre 1914-1918 (11.2.)
50°42'46.668'' N - 5°45'9.222'' E

Le petit village de Mortroux, qui comptait seulement quelques centaines d'habitants, fit construire ce monument en l'honneur de Jean Jeukens, Maréchal des Logis de Gendarmerie, mort pour la Patrie à Poperinghe 27 avril 1918 lors de la reconquête du territoire, des deux victimes civiles et des combattants de la première guerre mondiale.

62027-PPW-0083-01

➲ MO 11. Rue Sainte-Lucie
Fontaine Sainte-Lucie (1.1.)
50°42'39.642'' N - 5°45'9.924'' E

La source Sainte-Lucie (eau potable) sort de terre dans le talus qui borde le ri d'Asse derrière l'église. La canalisation arrive d'abord dans le bâtiment n° 12 puis alimente cette fontaine et, via un autre embranchement, alimente les deux fontaines rue du Ri d'Asse (MO 5 et MO 6).

Le réseau d'eau alimentaire a été installé dans le village en 1963-1964.

62027-PPW-0084-01

➲ MO 12. Rue Sainte-Lucie, cimetière
Croix funéraires (2.1.)
50°42'39.894'' N - 5°45'10.74'' E

En 1851, le cimetière a été nivelé et agrémenté d'une plantation de sapins. Deux rangées de vieilles pierres tombales du XVIIe siècle ont été dressées de part et d'autre de l'accès à l'église.

Le jardin derrière l'église est alors devenu le nouveau cimetière.

62027-PPW-0085-01

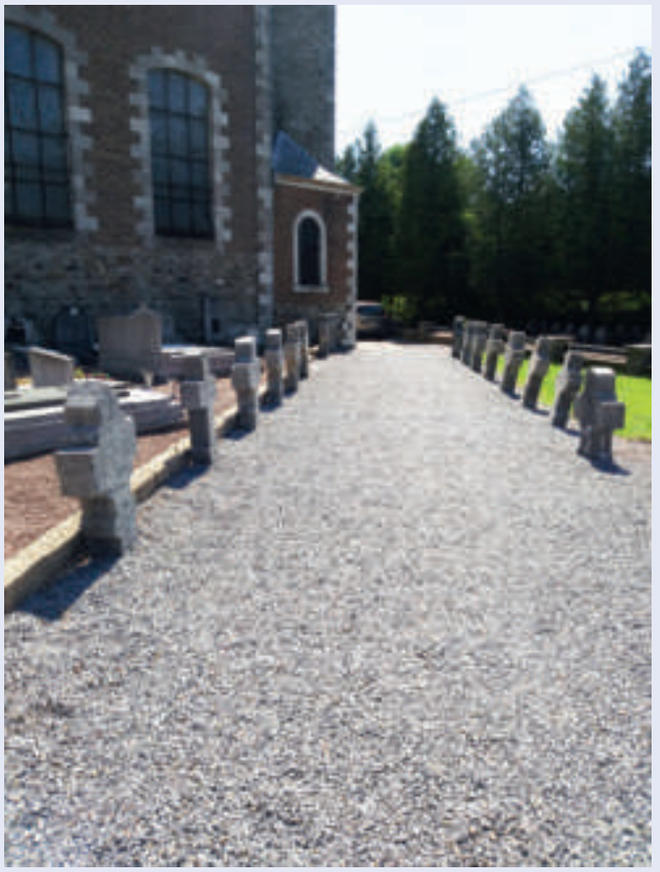

➲ MO 13. Rue Sainte-Lucie, cimetière
Stèle commémorative de 1914-1918 et 1940-1945 (11.2.)
50°42'39.276'' N - 5°45'9.81'' E

« I.H.S., et si notre destin ne fut pas de les suivre sachons du moins nous souvenir. »

Ce monument commémoratif reprend le nom des soldats morts pour la patrie, Jean Jeukens tombé le 27 avril 1918 et Hubert Steyns Hubert le 13 mai 1940 ; ainsi que le nom des combattants.

62027-PPW-0086-01

➲ MO 14. Clos du Grand-Sart n° 6
Pompe à eau (1.3.)
50°42'39.78'' N - 5°45'15.912'' E

Cette pompe à eau ne distribuait que de l'eau non alimentaire. Les riverains s'en servaient, par exemple, pour laver les légumes ou pour nettoyer. Pour de l'eau potable, ils devaient descendre jusqu'à la fontaine Sainte-Lucie (MO 11).

62027-PPW-0087-01

➲ **MO 15. Clos du Grand-Sart/Foulerie**
Reposoir fixe (2.5.)
50°42'37.59'' N - 5°45'21.942'' E

62027-PPW-0088-01

➲ **MO 16. Foulerie n° 1**
Croix de Trépassés (2.2.)
50°42'21.324'' N - 5°45'26.538'' E

62027-PPW-0089-01

Lors des « Rogations » les fidèles partaient de l'église et priaient chaque jour sur un parcours différent. Ils passaient devant ce reposoir, puis devant la croix à la Foulerie « INRI. Priez pour les trépassés.1920 », traversaient les prairies pour arriver à la Heusière et faisaient demi-tour pour retourner à l'église.

Cette pratique religieuse s'est éteinte dans les années 1970.

NEUFCHATEAU

Chaque élément reprend

Le village, un numéro et l'adresse :	**NE 1. Mauhin**
Le type d'élément et sa catégorie :	**Les Croix des Bergers (2.1.)**
La géolocalisation : latitude Nord et longitude Est	**50°42'16.248'' N - 5°45'56.202'' E**

➲ NE 1. Mauhin
Les croix des bergers (2.1.)
50°42'16.248'' N - 5°45'56.202'' E

Parmi ces trois croix, seule celle du milieu est d'origine. Les deux autres ont été placées en 1997 par François Bastin (1909-2000).

Un jour, ce natif de Neufchâteau a remarqué qu'il n'y avait plus qu'une croix à cet endroit, pratiquement déterrée. Or, il en était persuadé, trois croix y étaient plantées quand il était enfant et on avait toujours raconté qu'elles commémoraient la mémoire de trois bergers qui s'étaient entre-tués pour une bergère. Malgré ses recherches et fouilles dans les environs, point d'autres croix ! Il a alors décidé de perpétuer cette histoire, réelle ou légende..., et a placé à ses frais les deux autres croix ainsi que l'inscription : « Ici trois bergers se sont entre-tués pour une bergère ».

62027-PPW – 0090-01

➲ NE 2. Rue Colonel d'Ardenne, devant le fort
Mémorial du Fort (11.3.)
50°43'12.498'' N - 5°47'9.918'' E

En mai 1940, le fort d'Aubin-Neufchâteau fait partie de la première ligne de défense de la zone fortifiée de Liège avec les forts d'Eben-Emael, de Battice et de Tancrémont. 14 officiers et 545 soldats sont sous les ordres du Commandant Oscar d'Ardenne.

Le vendredi 10 mai, le fort entre en action. Quand le soir tombe, il est complètement encerclé. Le lendemain, il repousse plus de 20 assauts. Le combat reprend jour après jour. Trois demandes de reddition présentées par des parlementaires allemands sont refusées. Le mardi 21 mai, attaqué de toutes parts, après avoir tiré un total de 15.000 obus, Aubin-Neufchâteau tombe.

Le fort déplora 20 blessés et la perte de 7 hommes dont Louis Schmetz, guetteur tué dans le Bloc P lors de bombardements. Une rue de Warsage porte son nom.

(Voir WA 9)

62027-PPW-0091-01

Louis Schmetz

➲ NE 3. Rue Colonel d'Ardenne, sur le site du Fort Tables d'Orientation (7.3.) 50°43'15.69'' N - 5°47'19.362'' E

Les deux tables d'orientation furent inaugurées le 20 avril 2013 par les autorités locales et militaires, en compagnie de deux anciens combattants.

Ces tables d'orientation permettent de situer l'ensemble des fortifications de Liège. Les forts construits en 1888, ayant servi en 1914 et en 1940, se trouvent dans le sens horlogique : Pontisse, Barchon, Evegnée, Fléron, Chaudfontaine, Embourg, Boncelles, Flémalle. Ceux n'ayant servi qu'en 1914 sont, dans la suite de ceux-ci-avant : Hollogne, Loncin, Lantin et Liers.

Sont également repérables les villes de Verviers et d'Aubel.

62027-PPW-0092-01

➲ NE 4. Rue Colonel d'Ardenne, dans le musée du fort
Statue de sainte Barbe (11.3.)
50°43'11.424'' N - 5°47'0.372'' E

Une statuette en bronze de saint Barbe, patronne des artilleurs, fut offerte au fort par la SOCOL (Société coloniale qui avait construit le fort) le dimanche 22 mai 1938 lors d'une grande cérémonie officielle à laquelle ont été conviées de nombreuses personnalités. Elle fut placée dans le Bloc P.

Le lendemain de la reddition du fort, le 22 mai 1940, Le Commandant d'Ardenne, Commandant du fort, dut accompagner le colonel allemand Runge dans les ruines. Il y vit, notamment, la statue de sainte Barbe déposée sur son lit de camp (il ne sut jamais qui l'y avait mise). Elle présentait un éclat à la poitrine, au-dessus de sa main droite. Comme il semblait y tenir, le Colonel Runge lui dit : « Gardez-la ». Resté seul quelques instants, le Commandant d'Ardenne prit le drapeau du fort, une flamme tricolore en coton qui avait flotté pendant les combats. La statue étant creuse, il dévissa à toute vitesse le pied du socle et y cacha le drapeau. Peu après, le Colonel Runge l'autorisa à remettre la statue à un habitant de Dalhem qui la porta à sa femme, puis d'Ardenne partit en captivité. Sans le savoir, sa femme fut donc la gardienne, avec sainte Barbe, du drapeau du fort !

De retour de captivité en 1942, le Commandant sortit le drapeau des flancs de sainte Barbe ! Il fit ensuite de la résistance.

Cette statue, volée en 2003, fut remplacée par une réplique en plâtre de mêmes dimensions.

62027-PPW-0093-01

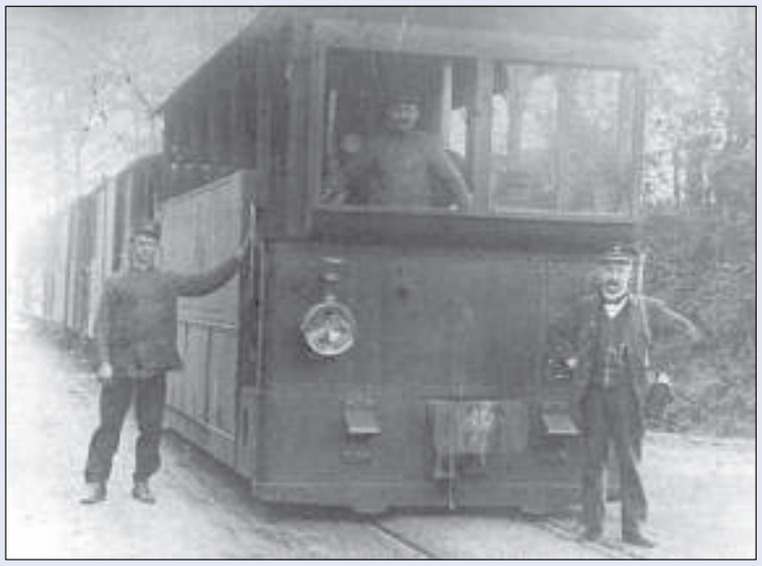

➲ NE 5. Rue Colonel d'Ardenne, dans le cimetière
Monument aux Morts 1914-1918 (11.2.)
50°43'14.172'' N - 5°47'5.31'' E

Ce monument reprend le nom d'Albert Lejeune, du régiment du Génie, décédé à Caeskerke-Dixmude le 26 septembre 1916 et inhumé au cimetière d'Adenkerke ; et celui de l'abbé Alfred Herman, mort à Yuré-L'Evêque (France) le 13 mai 1917.

Devant le monument, se trouve aussi une plaque commémorative pour (Joseph) Henri Lognoul, passeur d'hommes de 1914-1918. Conducteur du tram vicinal Liège-Fouron-Le-Comte, il faisait monter les candidats au départ que lui amenaient les résistants, il les vêtait de l'habit de cheminot et les conduisait à Neufchâteau, ensuite vers la frontière.

A l'arrière : plaques commémoratives pour Jacques Demain, brigadier volontaire de carrière, défendant le fort, tué le 11 mai 1940 lors d'une patrouille pour rejoindre le Poste d'Observation NV2.

62027-PPW-094-01

➲ NE 6. Rue Marnières/Fêchereux
Calvaire (2.2.)
50°43'5.58'' N - 5°46'42.876'' E

« E.D.D. HENRAR 1881 »

Sur le côté gauche :
« XXVe anniversaire ACJB 1937 »

L'A.C.J.B. (Action Catholique de la Jeunesse Belge) se définit comme un mouvement établissant la collaboration des laïcs au sacerdoce de l'Église, officiellement reconnue en Belgique en 1921. Mais c'est déjà en 1912 qu'une action sur la jeunesse universitaire se mit en marche. C'est sans doute à cette année que fait référence le « XXVe » anniversaire.

62027-PPW-0095-01

➲ NE 7. Fêchereux n° 42
Pompe (1.3.)
50°42'47.76'' N - 5°46'21.222'' E

Il y avait quelques puits dans le quartier, mais les habitants venaient se ravitailler en eau potable à cette pompe jusqu'à ce que la SWDE installe le réseau d'eau alimentaire vers 1964.

62027-PPW-0096-01

➲ NE 8. Fêchereux n° 21
Calvaire (2.2.)
50°42'55.572'' N - 5°45'53.13'' E

Cette belle et imposante croix de trépassés fut érigée en 1892 par les époux Schyns-Charlier pour un remerciement.

62027-PPW-0097-01

➲ NE 9. Croix-Madame n° 1
Chasse-roues (5.6.)
50°43'6.102'' N - 5°45'19.5'' E

Ces chasse-roues furent accolés à l'entrée de la ferme lors de sa construction en 1910.

L'existence des chasse-roues remonte à l'antiquité. Leur rôle était de protéger les murs des charrettes à cheval ou voitures hippomobiles. La conduite de ces véhicules était parfois difficile à cause de la largeur de la charrette ou des chevaux trop fougueux. Les roues et les moyeux dépassaient à l'extérieur du véhicule. Les risques étaient donc élevés pour que les murs soient heurtés et que les pierres ou moellons soient descellés.

62027-PPW-0098-01

➲ NE 10. Croix-Madame
Croix de Bombaye (2.2.)
50°43'13.572'' N - 5°45'24.81'' E

Cette croix fut restaurée en 1930 par la famille Debougnoux. L'inscription « INRI/ Croix de Bombaye / R.N.O.V. / 1400-1930 » rappelle l'ancienneté de ce lieu.

Jadis, les Aubinois empruntaient ce sentier pour se diriger vers le « Pasay des Ramonis » (BO 9) afin de faire du commerce ou encore pour aller baptiser leurs enfants à l'église-mère de Bombaye.

62027-PPW-0099-01

➲ NE 11. Aubin, devant l'église
Saint-Laurent
Notre-Dame (2.5.)
50°43'11.91'' N - 5°46'34.782'' E

Cette statue était déjà placée en 1937. Elle est visible sur une photo avec la garnison du fort.

62027-PPW-0100-01

➲ NE 12. Aubin, sur le mur de l'église Saint-Laurent
Plaque commémorative 1914-1918 & 1940-1945 (11.2.)
50°43'11.958" N - 5°46'34.476" E

« 1914-1918 Hommage à nos frères d'Armes / Lejeune Albert, Abbé Herman Alfred, Clignet Julien. 1940-1945 / R.I.P. » (Voir NE 5)

62027-PPW-0101-01

➲ NE 13. Ruelle du Bac
Fontaine Saint-Laurent (1.5.)
50°43'5.658'' N - 5°46'32.742'' E

Cette fontaine est le captage d'une source, seul point d'eau existant jadis dans le quartier. Un bassin avait été aménagé et les femmes y allaient nettoyer leur linge.

Le petit chemin qui amenait les Aubinois à cette source s'appelait « La ruelle du bac ».

Par la suite des pompes ont été installées et le lavoir est progressivement tombé en désuétude.

62027-PPW-0102-01

➲ NE 14. Aubin, devant le n° 19
Calvaire (2.2.)
50°43'9.21'' N - 5°46'35.37'' E

Sur le socle de ce calvaire qui daterait de 1754, on peut lire « Votre CroIX IcI Mon saUVeUr soIT poUR noUS Un granD honneUr; Le saint nom délectable soit béni – IHS » (Iesus Hominum Salvator)

C'était un arrêt lors des processions du village. On y installait un petit reposoir sur le devant. La coutume s'est perdue dans les années 1970.

62027-PPW-0103-01

➲ NE 15. Rue Marnières, entres les n° 9 et 13
Pompe (1.3.)
50°43'8.082'' N - 5°46'39.768'' E

Antérieurement, les habitants s'approvisionnaient en eau potable à cette pompe. On y installa plus tard un moteur électrique afin de pomper plus facilement. Cette pompe fut restaurée en 2016.

Le réseau alimentaire a été posé vers 1969 dans le centre du village.

62027-PPW-0104-01

➲ NE 16. Bouchtay
The Monument (11.2.)
50°43'13.002'' N - 5°46'38.406'' E

Pendant l'hiver 1944-1945, le « 740th Tank Battailion – Daredevil » bivouaqua à Neufchâteau et à Mortroux avant de partir pour la Bataille des Ardennes où beaucoup de G.I.donnèrent leur vie.

En remerciement de l'accueil reçu par les villageois, les Américains décidèrent d'ériger en 1999 un monument à la mémoire de leurs soldats tombés au combat. L'inauguration eut lieu le 6 avril 1999 parmi une foule d'anciens G.I. et de leur famille.

Y figurent les noms des soldats morts pour la Liberté ainsi que le nom des anciens combattants après un texte en anglais et en français : « En souvenir des habitants de Neufchâteau et Mortroux qui ont accueilli dans leur maison et dans leur cœur les jeunes soldats du 740e Tank Battalion U.S. Army en novembre et décembre 1944 ainsi qu'aux membres du bataillon qui ont donné leur vie durant la Bataille des Ardennes, les campagnes du Rhin et d'Europe Centrale du 19 décembre 1944 au 8 mai 1945 sous le commandement du Lt Colonel George K. Rubel. Qu'ils ne soient jamais oubliés. »

62027-PPW-0105-01

➲ NE 17. Bouchtay
Pompe (1.3.)
50°43'13.572'' N - 5°46'38.394'' E

Dans le temps, les habitants s'approvisionnaient en eau dans divers puits.

Tous les puits n'étaient cependant pas raccordés à des nappes d'eau potable.

Cette pompe se situait jadis au beau milieu de campagnes car le village était bien moins peuplé que maintenant. Les aubinois venaient y remplir leurs cruches ou autres récipients.

L'eau n'étant pas alimentaire, elle était utilisée pour se laver, pour nettoyer et aussi pour abreuver les animaux des fermes voisines.

Ce n'est que vers les années 1969-1970 que le réseau d'eau potable a été posé dans le village.

Cette pompe installée en 2019 remplace celle d'origine qui présentait de grosses dégradations.

62027-PPW-0106-01

➲ NE 18. Affnay n° 13
Chapelle Belleflamme (2.5.)
50°43'26.238'' N - 5°46'33.9'' E

La chapelle a été construite par la famille Belleflamme-Hensen après la guerre 1940-1945, en remerciement du fait d'avoir été protégée pendant la bataille du Fort d'Aubin du 10 au 21 mai 1940.

Rappel des faits :

Le 10 mai 1940, les Allemands envahissent la Belgique. Presque tout le village de Neufchâteau évacue rapidement à cause de la présence du fort.

Antoine Belleflamme, cultivateur et échevin, n'a pas voulu partir. Il fallait faire le travail minimum à la ferme. Il est resté avec sa femme, ses 6 enfants, son frère et deux dames enceintes. Tout le monde dormait dans la cave.

Un jour, le commandant allemand voulut savoir si Antoine Belleflamme était en relation avec le fort car il s'étonnait qu'il n'ait pas évacué. Des soldats ont visité la maison de fond en comble, mais n'ont rien trouvé, puis ils ont emmené les deux frères dans les locaux de l'école pendant qu'ils plaçaient de petits canons dans l'allée du fort. Ils ont demandé la reddition du fort, mais le Commandant d'Ardenne a répondu « Tant qu'il y a des civils, on ne parlemente pas ».

Les frères Belleflamme durent aussi faire tout ce que les Allemands leur demandaient, par exemple enterrer les bêtes crevées à cause des bombardements.

Le fort s'est rendu le 22 mai et les Allemands ont quitté le village.

62027-PPW-0107-01

WARSAGE

Chaque élément reprend

Le village, un numéro et l'adresse :	**WA 1. Rue Louis Schmetz**
Le type d'élément et sa catégorie :	**Lavoir (1.5.)**
La géolocalisation : latitude Nord et longitude Est	**50°44'3.162'' N - 5°46'21.276'' E**

➲ WA 1. Rue Louis Schmetz
Lavoir (1.5.)
50°44'3.162'' N - 5°46'21.276'' E

Ce joli lavoir qui date de 1898 était utilisé par les femmes du quartier jusqu'à l'installation du réseau d'eau vers les années 1965-1966.

62027-PPW-0108-01

➲ WA 2. Maillère n° 13, 15 et 17
Plaques O.R.D. (4.2.)
50°44'4.92'' N - 5°46'35.166'' E

Le village de Warsage paya un lourd tribut lors de l'invasion de la Belgique le 4 août 1914. Il y eut de nombreuses victimes civiles et des maisons incendiées. De 1920 à 1930, l'Office des Régions Dévastées (O.R.D.) eut pour mission de subventionner la reconstruction des bâtiments dans les villes dévastées. Les dossiers acceptés recevaient un subside pour les travaux. L'ancien gouverneur de la Province de Liège de 1908 à 1919, Henry Delvaux de Fenffe, nommé Haut-Commissaire royal, fut chargé de relever les immeubles détruits par la guerre dans les provinces de Liège, de Namur, de Luxembourg et du Limbourg. (Voir notice explicative)

62027-PPW-0109-01

➲ WA 3. Winerotte
Stèle de Jean Muller (2.1.)
50°43'55.086'' N - 5°47'17.472'' E

« Les 24 heures de Motos de Warsage » était une course d'environ 8 km. Cette course annuelle eut lieu en juillet de 1950 à 1957. En 1958, elle ne fut pas organisée et en 1959, elle fut annulée. En 1960 et 1961, elle compta comme épreuve de la Coupe d'Endurance (internationale). L'équipage était composé de 2 pilotes.

Jean Muller (18.5.18) rata le virage de Winerotte, situé sur la Nationale 608, et décéda sur place le 15 juillet 1951 à minuit 30. Il avait 33 ans.

62027-PPW-0110-01

➲ WA 4. Rue de la Gare n° 4/Thier Saive
Girouette (7.5.)
50°44'14.844'' N - 5°46'2.664'' E

Cette forge a longtemps été exploitée par M. Bastin puis par Julien Lafosse jusqu'en 1978.

Sur la façade on peut voir deux fers à cheval, l'un de face, l'autre face arrière ; ainsi qu'un panneau reprenant divers fers à cheval.

Sur la façade également, se trouve une tête de cheval creuse, en métal coulé et en deux parties, sur un socle en bois. Cette tête provient de « li Toûrnikèt d'à Bairolle », fameux carrousel de chevaux de bois qui animait la foire de Liège ; appelé aussi « Le Galopant ». Il fut créé en 1885 par Léon Bolland et racheté en 1932 par Jacques Bairolle qui l'a fait tourner jusqu'en 1964 avant de le vendre aux USA pour la foire universelle de New York (1964-1965). Une miniature est exposée au Musée de la Vie Wallonne à Liège.

62027-PPW-0111-01

➲ WA 5. Rue de la Gare n° 4/Thier Saive
Panneau de signalisation (4.4.)
50°44'14.814'' N - 5°46'2.484'' E

Panneau de signalisation spécifique placé en bordure des voies de communication indiquant le nombre de kilomètres pour les villages voisins. Celui-ci date de la fin du XIXe siècle et indique « Fouron Le Comte 3 km, La Heydt 2 km ».

62027-PPW-0112-01

➲ WA 6. Rue de la Gare n° 36
Chasse-roues (5.6.)
50°44'23.352'' N - 5°45'58.476'' E

Cette ferme a été construite en 1204 par les moines en charge de la construction de l'abbaye de Val-Dieu. Elle fut plusieurs fois remaniée. L'entrée actuelle date de 1721.

Les chasse-roues, blocs de pierre de part et d'autre d'une entrée, existent depuis l'antiquité. Leur rôle était de protéger les murs des charrettes à cheval ou voitures hippomobiles. La conduite de ces véhicules était parfois difficile à cause de la largeur de la charrette ou des chevaux trop fougueux. Les roues et les moyeux dépassaient à l'extérieur du véhicule. Les risques étaient donc élevés pour que les murs soient heurtés et que les pierres ou moellons soient descellés.

62027-PPW-0113-01

➲ WA 7. Rue des Combattants
Fontaine (1.1.)
50°44'13.164'' N - 5°46'2.106'' E

Fontaine à double bacs avec eau alimentaire pour les habitants du quartier qui venaient se ravitailler avec des cruches ou rincer leur linge avant l'installation du réseau d'eau à domicile vers les années 1965-1966.

62027-PPW-0114-01

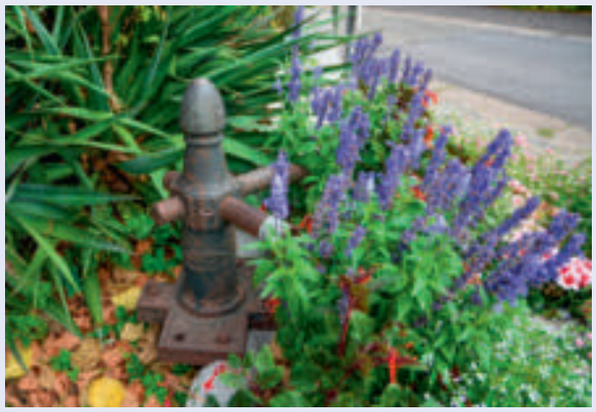

➲ WA 8. Bassetrée
Fontaine (1.1.)
50°44'8.406'' N - 5°46'8.118'' E

Cette fontaine, de 1906, était un véritable chef-d'œuvre lors de sa construction. Elle était composée de deux doubles bacs et surmontée d'un toit soutenu par des piliers en fer. Elle a malheureusement été détériorée pendant la guerre 1914-1918.

La fontaine a été divisée en deux. La 2e partie est allée dans un autre quartier, mais est maintenant installée sur la Place, près de l'église. Elle est également fleurie.

Cette fontaine fonctionnait toujours début des années 1960 avant l'installation du réseau d'eau alimentaire dans le village vers 1965-1966.

62027-PPW-0115-01

➲ WA 9. Morte Cour, dans le cimetière Monument aux Morts 1914-1918 et 1940-1945 (11.2.)
50°44'13.374'' N - 5°46'15.408'' E

Monument aux Morts érigé en 1951 en commémoration aux soldats des deux guerres mondiales (Voir aussi WA 12 et WA 13). Avant la pelouse d'honneur se trouvent aussi une croix sur socle « 1940 FNAPG 1945, ici repose un prisonnier de guerre, passant souviens-toi », ainsi qu'une plaque « Salus Patriae suprema lex »

Le village de Warsage a subi les assauts des Allemands dès mai 1940 et plus de 500 soldats, dont beaucoup de Warsagiens, ont été déportés en Allemagne après la prise du Fort d'Aubin-Neufchâteau le 21 mai 1940. Louis Schmetz, soldat tombé dans le fort, est enterré dans la pelouse d'honneur. (Voir NE 2)

62027-PPW-0116-01

➲ WA 10. Place du Centenaire Flechet Calvaire (2.2.)
50°44'8.112'' N - 5°46'7.674'' E

Très beau calvaire avec un christ sur la croix, un auvent à deux versants, des rabats latéraux et une toiture avec ardoises. Sur le socle, on peut lire :

« J.R. Defossé 1787 R.I.P. »

62027-PPW-0117-01

➲ WA 11. Place du Centenaire Flechet
Fontaine Flechet (1.1.)
50°44'7.446'' N - 5°46'7.98'' E

Le jet d'eau situé sur la place de l'église fut remplacé en 1908 par cette fontaine. Elle célèbre le centenaire des 4 bourgmestres Flechet qui, de père en fils, ont administré Warsage plus de 100 ans d'affilée :

– Jean-François Flechet : Maire de Warsage sous l'Empire français de mars 1808 à 1812 ;

– Lambert-Thomas Flechet : Maire sous l'Empire français de 1812 à 1815 puis sous le régime hollandais de 1815 à 1830, Bourgmestre dès l'indépendance de la Belgique de 1830 à 1863 ;

– Jean-Guillaume Flechet : Bourgmestre de 1863 à 1887 ;

– Ferdinand Flechet : Bourgmestre de 1887 à 1915.

L'inauguration de ce monument-fontaine, le 7 juin 1908, en présence de très nombreuses personnalités, fut l'occasion d'organiser une grande fête et d'officialiser la fin des travaux de canalisation des eaux du village.

62027-PPW-0118-01

➲ WA 12. Place du Centenaire Flechet, à gauche de l'entrée de l'église Stèle pour les héros de la guerre 1914-1918 (11.2.) 50°44'6.246'' N - 5°46'9'' E

« A la mémoire de nos vaillants héros : Mathys Jacques tombé en Rhees le 6 août 1914, Lejeune Louis tombé à Tignée le 6 août 1916, Dobbelstein Jean tombé au Mont Kemmel le 18 mars 1918, Claessens Henri mort à Saint-Symphorien en mars 1917, Halleux François tombé à Beveren le 23 septembre 1918, Schmetz Joseph tombé à Sommerchem le 31 octobre 1918. »

Un 7e soldat, Maurice Lebeau, décéda à Adinkerke des suites de ses blessures le 16 juin 1919.

62027-PPW-0119-01

➲ WA 13. Place des Combattants Monument aux Morts 1914-1918 (11.2.) 50°44'8.778''N - 5°45'53.442'' E

Monument érigé en 1920 par Dossogne et Lejeune pour commémorer les soldats morts pour la Belgique, les victimes civiles ainsi que les nombreux combattants. Le village de Warsage a été fort marqué par la première guerre mondiale car il a été envahi dès le 4 août 1914. Des civils dont le nom est inscrit sur le monument ont été fusillés, pendus ou brûlés vifs.

Devant le monument se trouve une petite stèle placée après la seconde guerre mondiale et qui porte le nom de trois héros morts pour la patrie :

« 1940-1945, n'oublions pas, Schmetz Louis mort au combat, Muller Joseph mort au camp d'Esterwegen, Dekkers Albert mort au combat. »

Le village de Warsage leur a dédié un nom de rue à chacun.

(L. Schmetz , voir NE 2 et WA 9)
(J. Muller, voir WA 14)

62027-PPW-0120-01

Joseph Muller (2e à droite)

➲ WA 14. Rue Joseph Muller n° 41
Plaque commémorative pour Joseph Muller (11.3.)
50°44'8.478'' N - 5°45'43.926'' E

Cette stèle militaire se trouve sur la maison natale de Joseph Muller, résistant.

« A la mémoire de l'Adjudant Muller Joseph Marie Ghislain né à Warsage le 6 février 1917. Combattant 1940. Prisonnier politique. Mort en martyre au camp d'Esterwegen en Allemagne le 12 mai 1944 »

Né à Warsage le 6 février 1917, Joseph Muller travaillait à la SNCB à Visé. Il fut arrêté par les Allemands le 2 février 1943 pour activités politiques et déporté en Allemagne dans le camp d'Esterwegen. Après de longs mois de maladie, il y décéda le 12 mai 1944, à 27 ans.

Le Conseil communal de Warsage, en sa séance du 15.09.1945 « Considérant que notre administré Joseph Muller, décédé dans un camp de concentration en Allemagne comme prisonnier politique, s'est conduit admirablement pendant l'occupation allemande, passant des prisonniers français, des aviateurs alliés, fournissant armes et munitions, donnant des renseignements militaires etc ; Considérant qu'il a courageusement et sans obligation exposé sa vie pour la Liberté et l'Indépendance de la Patrie ; Décide unanimement, pour la gloire, le respect et le souvenir de ce héros, de donner son nom à la rue de Berneau qui l'a vu naître ».

Le corps de Joseph Muller fut ramené à Warsage le 1er décembre 1947.

62027-PPW-0121-01

Catégories d'éléments du Petit Patrimoine populaire

(sont exclus les monuments classés)

1. Les points d'eau
1.1. Les fontaines
1.2. Les perrons-fontaines
1.3. Les pompes
1.4. Les puits
1.5. Les lavoirs
1.6. Les abreuvoirs
1.7. Les sources
1.8. Les roues à aubes
1.9. Les gargouilles et les cracheurs

2. Le petit patrimoine sacré
2.1. Les croix
2.2. Les calvaires
2.3. Les potales
2.4. Les bornes-potales
2.5. Les reposoirs fixes
2.6. Les clochetons d'appel
2.7. Les cloches
2.8. Les carillons et les carillons mobiles
2.9. Les orgues
2.10. Les chars de procession

3. Les ouvertures
3.1. Les portes
3.2. Les portails
3.3. Les portiques
3.4. Les préaux
3.5. Les balcons
3.6. Les loggias et les oriels
3.7. Les marquises et les auvents
3.8. Les anciennes boîtes aux lettres

4. La signalisation
4.1. Les enseignes suspendues
4.2. Les enseignes en pierre
4.3. Les colonnes Morris
4.4. Les panneaux de signalisation
4.5. Les balises
4.6. Les anciennes devantures de magasins
4.7. Les anciennes publicités de marques disparues

5. La délimitation
5.1. Les bornes-frontières
5.2. Les bornes de limite
5.3. Les bornes topographiques
5.4. Les bornes géodésiques
5.5. Les bornes postales
5.6. Les chasse-roues

6. L'éclairage
6.1. Les réverbères
6.2. Les candélabres
6.3. Les consoles appliquées
6.4. Les lanternes anciennes

7. La mesure du temps et de l'espace
7.1. Les horloges
7.2. Les cadrans solaires
7.3. Les tables d'orientation
7.4. Les appareils extérieurs et fixes des mesures météorologiques : baromètres, thermomètres, anémomètres
7.5. Les girouettes

8. La justice et les libertés
8.1. Les perrons
8.2. Les croix de justice
8.3. Les piloris

9. Le repos et la vie quotidienne
9.1. Les anciens petits abris de bus, de tram, train
9.2. Les fabriques de jardin
9.3. Les gloriettes
9.4. Les kiosques
9.5. Les vespasiennes et empêche-pipi installés sur la voie publique

10. L'ornementation en fer
10.1. Les pièces ouvragées de consolidation, de soutien et de rotation
10.2. Les pièces ouvragées de protection
10.3. Les pièces ouvragées de sécurité

11. Le patrimoine militaire et la commémoration
11.1. Les postes et tours de guet
11.2. Les monuments aux morts
11.3. Les témoins d'événements du passé
11.4. Les sépultures d'importance historique locale

12. Les arbres remarquables

12.1. Les arbres liés à des croyances populaires ou à des pratiques religieuses
12.2. Les arbres liés au folklore, à des légendes ou des traditions
12.3. Les arbres limites
12.4. Les arbres de justice, arbres des plaids et arbres gibet
12.5. Les arbres commémoratifs plantés à l'occasion d'événement mémorable ou rappelant un fait historique
12.6. Les arbres présentant un intérêt dendrologique particulier

13. Les outils anciens

13.1. Les alambics
13.2. Les meules
13.3. Les pressoirs
13.4. Les machines à tordre
13.5. Les moulins à vents
13.6. Les fours
13.7. Les travails à ferrer
13.8. Les gabarits

14. L'art décoratif

14.1. Les mosaïques
14.2. Les peintures murales
14.3. Les vitraux
14.4. Les rosaces
14.5. Les trompe-l'œil
14.6. Les panneaux décoratifs
14.7. Les sgraffites

15. Les biens relatifs à la faune, la flore et aux minéraux

15.1. Les nichoirs
15.2. Les pigeonniers
15.3. Les colombiers
15.4. Les poulaillers
15.5. Les volières publiques
15.6. Les canardières
15.7. Les pédiluves
15.8. Les petites serres anciennes
15.9. Les pergolas
15.10. Les murs de jardinets clos
15.11. Les murs en pierres sèches

16. Le transport

16.1. Les petits éléments du patrimoine ferroviaire et vicinal
16.2. Les ponts-bascules
16.3. Les petits embarcadères
16.4. Les tourniquets
16.5. Les barrières

17. Les ateliers

17.1. Les bergeries
17.2. Les petites briqueteries
17.3. Les ardoisières
17.4. Les cabanes de cantonniers
17.5. Les cabanes en pierres sèches
17.6. Les petites forges (les « macas »)
17.7. Les glacières
17.8. Les faïenceries
17.9. Les saboteries
17.10. Les ateliers de vanniers
17.11. Les ateliers de tonneliers

Réalisation du recensement

en fonction des catégories reprises par l'Agence Wallonne du Patrimoine et des critères à respecter : un intérêt historique, un caractère architectural, un rôle social ou religieux

Comme base de départ, 200 fiches ont été élaborées après avoir consulté et analysé beaucoup d'archives communales, les dossiers de rénovation du Petit Patrimoine depuis la fusion des communes qui regroupa les huit villages pour en faire l'entité de Dalhem (le 01.01.1977), différents livres locaux détaillant les richesses propres à chaque village et, bien sûr, d'après la mise en commun de leur connaissance sur le terrain des nombreux citoyens qui ont été sollicités ou qui se sont spontanément manifestés.

Malheureusement, au fil du temps, immanquablement certains éléments disparaissent pour de multiples raisons : destruction par accident en bordure de voirie, démolition totale ou partielle d'habitations (par exemple avec potale, croix, chasse-roues) en vue de reconstruction ou de rénovation, vol pour la valeur marchande du fer ou du cuivre, vandalisme, enfouissement dans le sol, détérioration naturelle,...

C'est ainsi que, sur les 200 éléments escomptés, seuls 170 ont été répertoriés sur le terrain. De ces derniers, nous en avons retenu 121 qui répondent aux exigences de l'AWaP.

Parmi ces 121 éléments du Petit Patrimoine, 61 se trouvent sur une propriété privée appartenant à des particuliers, à une Fabrique d'Eglise (par exemple certains cimetières), au Centre Public d'Action Sociale, à Infrabel ou encore à l'Etat belge (Domaine du Fort d'Aubin-Neufchâteau).

Les 60 autres éléments se trouvent soit sur le domaine public, soit sur des propriétés appartenant à la Commune de Dalhem (par exemple certains cimetières).

Localisation des 121 éléments

1. Les points d'eau (16 éléments/121)
1.1. Les fontaines : MO 5, 6, 11 ; WA 7, 8, 11
1.3. Les pompes : BO 11 et 14 ; SA 4 ; MO 14, NE 7, 15, 17
1.5. Les lavoirs : NE 13 ; WA 1
1.8. Les roues à aubes : FE 2

2. Le petit patrimoine sacré (47 éléments/121)
2.1. Les croix : BE 15 et 16 ; BO 10 ; MO 1, 2, 12 ; NE 1 ; WA 3
2.2. Les calvaires : BE 1, 5, 7, 14 ; BO 9, 13, 15, 16, 17 ; DA 16, 21, 25 ; FE 5 ; SA 1, 2 ; MO 4, 8, 16 ; NE 6, 8, 10, 14 ; WA 10
2.3. Les potales : BO 12 ; DA 15, 17
2.5. Les reposoirs fixes : BE 9, 10 ; BO 2, 5, 8 ; DA 18, 26 ; FE 1, 3 ; MO 9, 15 ; NE 11, 18

4. La signalisation (8 éléments/121)
4.2. Les enseignes en pierre : BE 8 ; DA 14 ; FE 4 et 6 ; SA 6 ; WA 2
4.4. Les panneaux de signalisation BE 2 ; WA 5

5. La délimitation (6 éléments/121)
5.6. Les chasse-roues : BE 4 ; BO 1 ; DA 19 ; MO 7 ; NE 9 ; WA 6

7. La mesure du temps et de l'espace (3 éléments/121)
7.3. Les tables d'orientation : NE 3
7.5. Les girouettes : DA 20 ; WA 4

8. La justice et les libertés (1 élément/121)
8.2. Les croix de justice : SA 5

11. Le patrimoine militaire et la commémoration (36 éléments/121)
11.2. Les monuments aux morts : BE 3 et 12 ; BO 6 et 7 ; DA 9 ; FE 7 ; SA 3 ; MO 10 et 13 ; NE 5, 12, 16 ; WA 9, 12, 13
11.3. Les témoins d'événements du passé : BE 6, 13, 17 ; BO 3 et 4 ; DA 3, 4, 6, 8, 10, 11, 12, 13, 22, 24 ; NE 2 et 4 ; WA 14
11.4. Les sépultures d'importance historique locale : BE 11 ; DA 5 et 7

12. Les arbres remarquables (2 éléments/121)
12.5. Les arbres commémoratifs plantés à l'occasion d'événement mémorable ou rappelant un fait historique : DA 1 et 23

16. Le transport (2 éléments/121)
16.1. Les petits éléments du patrimoine ferroviaire et vicinal : DA 2 ; MO 3

Notice explicative

LES CROIX

Le Comté de Dalhem dut jadis subir, comme tant de contrées, les guerres de religions entre les Espagnols catholiques et les Calvinistes (protestants) des Provinces-Unies (partie septentrionale des Pays-Bas). Le Traité de La Haye en 1661 mit heureusement fin aux conflits :

– Warsage, Mortroux et Neufchâteau restèrent catholiques ;
– Berneau, indivis ;
– et Dalhem, Bombaye, Feneur et Saint-André durent rester calvinistes.

Il faut savoir que les Calvinistes proscrivaient toutes les croix ou images, signes de la religion catholique. Dès lors, quand l'entièreté du Comté de Dalhem fut rétrocédée à l'Autriche catholique en 1785, les croix resurgirent un peu partout, signes de renouveau catholique et de l'intensité de la foi. Ce fut encore davantage le cas sous la domination française à partir de 1794 quand le régime visa la fermeture des églises et la destruction du patrimoine religieux.

On comprend alors, après tout cela, que les croix et leur symbolique représentent un intérêt historique certain.

Les croix se répartissent en diverses catégories :

➲ Les « ***croix votives*** »

Jadis, les paysans pensaient que des personnes malveillantes, appelées par la suite des sorcières, se retrouvaient à certains endroits, souvent des carrefours, pour célébrer leur sabbat, réunion clandestine où elles échangeaient leur savoir.

Pour supprimer les pratiques païennes liées à ces endroits, des croix ont donc été plantées, souvent sous des arbres. Elles servaient aussi de repères lors d'un trajet, étaient censées accorder une protection aux passants et protéger les chrétiens contre les attaques de brigands, les maladies ou les intempéries.

En milieu rural, les croix rappellent que le Christ est mort pour sauver les hommes. Elles invitent les passants à la prière. C'est une manière de confier au Seigneur le travail des champs et la future récolte. Pour ce faire, l'église avait instauré des cérémonies dont le but était d'attirer les bénédictions divines sur les travaux des champs. Cela s'appelait les « Rogations ». Les chrétiens se rassemblaient les 3 jours précédant directement le jeudi de l'Ascension (donc le lundi, mardi et mercredi, soit les 37e, 38e et 39e jours après Pâques) et se déplaçaient de croix en croix pour prier. Cette pratique religieuse s'est éteinte petit à petit vers les années 1970.

➲ Les « ***croix de limite*** »

Elles marquent le changement de territoire, entre deux paroisses, deux villages ou deux territoires, comme la Croix Renard à Dalhem qui marquait la séparation entre le Pays de Liège et le Comté de Dalhem.

➲ Les « ***croix de justice*** »

Elles étaient placées sous un arbre au large feuillage, un tilleul par exemple, comme jadis à Bombaye, Mortroux ou Saint-André (SA 5). L'endroit devait protéger des rayons du soleil ou de la pluie lors des plaids généraux et des réunions ordinaires de la justice. Ces croix représentaient un des insignes de l'autorité judiciaire (tout comme plus tard des crucifix furent placés dans les salles des tribunaux).

➲ Les « ***croix d'occis*** »

Elles rappellent la mort d'une personne jeune, le plus souvent lors d'un tragique accident.

➲ Les « ***croix de trépassés*** »

Elles invitent les passants à prier pour les défunts. D'une part pour les délivrer du purgatoire afin qu'ils soient reçus plus rapidement au paradis ; d'autre part, dès leur accession au paradis, pour recevoir la protection de Dieu par leur intermédiaire.

Les quatre croix du meunier Hardy - 1840

DA 25

DA 21

BO 17

MO 8

Mathieu Joseph Hardy, dont le moulin se situait à Dalhem à l'actuelle rue Gervais Toussaint n° 19, perdit donc son fils Laurent en 1837 et fit placer en 1840 quatre croix identiques en son souvenir. Ces 4 croix ont bien sûr subi les assauts du temps. Seul le socle est resté intact avec l'inscription « INRI. La dévotion, la piété m'ont ici placée. Priez pour les trépassés ».

La DA 21 a été cassée et certains crucifix ont été remplacés.

Il est intéressant de visualiser les endroits où J. Hardy implanta ces 4 croix par rapport à l'emplacement du moulin :

- DA 25, rue G. Toussaint 12, se situait à l'origine au carrefour de la Saulx, limite avec Feneur.
- DA 21, rue de Cronwez, se situe à la limite avec Visé.
- BO 17, rue Lieutenant Pirard, se situe juste à l'entrée de Bombaye
- MO 8, rue Davipont, se situait à l'origine au carrefour avec la route de Val-Dieu, limite avec Neufchâteau.

Sur une carte, on remarque alors que les croix se trouvent presque en arc de cercle autour du moulin.

LES POTALES

Le terme « potale » signifie « petit creux laissé dans le mur ».

Les potales étaient creusées majoritairement dans la façade d'une habitation au-dessus du linteau de la porte d'entrée. Elles sollicitaient la protection de Jésus, de la Vierge Marie, de saint Joseph ou d'autres personnages bibliques.

Les statuettes d'origine ont souvent disparu et ont été remplacées par des figurines modernes.

LES INSCRIPTIONS

AMDG	Ad Majorem Dei Gloriam : à la plus grande gloire de Dieu (devise des jésuites)
IHS	Monogramme de Jésus-Christ qui signifie : Iesus, Hominum Salvator : Jésus, Sauveur des hommes ou Iesum Habemus Socium : Nous avons Jésus pour compagnon ou encore Iesus, Homo, Salvator : Jésus, Homme, Sauveur
INRI	Jésus de Nazareth Roi des Juifs
JHS	Jesus Hominum Salvator : Jésus, sauveur des hommes
LSJC	Loué soit Jésus Christ
RIP	Requiescant In Pace : Repose en paix

LES PLAQUES COMMEMORATIVES DE LA GUERRE 1914-1918

En avril 1919, la Députation Permanente de la Province de Liège invita les villes et communes à placer sur la façade de la maison communale une plaque commémorative pour honorer les victimes de la guerre. C'est ainsi qu'elle offrit alors un fronton en fonte (37 x 70 cm), dû au ciseau du sculpteur liégeois Oscar Berchmans.

Ce fronton représente la tête de lion de l'armée belge (telle qu'elle figurait sur le casque de chaque militaire) tenant dans la gueule une branche de chêne, symbole de force et de solidité, ainsi qu'une branche de laurier, symbole de victoire et de gloire.

Le mufle est surmonté de l'inscription « N'OUBLIONS JAMAIS », avec dans les coins inférieurs « 1914 » et « 1918 ».

Nous trouvons ce fronton, surplombant une plaque en granit où sont gravés les noms des victimes, sur la façade de l'ancienne administration communale de Bombaye (BO 7) et de celle de Feneur (FE 7) ; ainsi qu'à la base du monument aux morts de Dalhem (DA 9).

FE 7

LES PLAQUES O.R.D.

De 1920 à 1930, l'Etat créa un nouveau département parastatal dénommé Office des Régions Dévastées (O.R.D.) qui eut pour mission de subventionner la reconstruction de nombreux bâtiments dans les villes dévastées par la guerre. Les dossiers acceptés recevaient un subside pour les travaux nécessaires.

C'est l'ancien gouverneur de la Province de Liège de 1908 à 1919, Henry Delvaux de Fenffe, qui fut nommé Haut-Commissaire royal, chargé de relever les immeubles détruits par la guerre dans les provinces de Liège, de Namur, de Luxembourg et du Limbourg.

On retrouve ces plaques principalement à Warsage et à Berneau à cause de l'invasion des Allemands.

A Warsage, le mardi 4 août 1914 vers 11h, les premiers Allemands arrivèrent dans le village puis ce fut un défilé de troupes. Le jeudi 6 août, ils mirent le feu à 7 maisons sur la route d'Aubel et le lendemain à plusieurs habitations dans le bas du village.

A Berneau, les Allemands traversèrent le village le mardi 4 août vers 11h30. Ils mirent le feu au village le mercredi 5 août. 71 maisons sur 114 furent incendiées.

Bibliographie

AWaP (Agence Wallonne du Patrimoine), *Inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel* (IPIC), 2019

J. CEYSSENS, *L'ancien Pays de Dalhem*, 1904

Administration communale de DALHEM,
– *Dalhem à travers champs et rivières*, 2012
– *Dalhem 1914-1918*, 2014
– *Dalhem 1940 & 1944/45*, 2015

J. DETRO,
– *Dalhem-le-Comté*, 1980
– *Dalhem-le-Comté, second tome, Ville qui a cessé d'être une ville*, 2005

DEXIA, *Armoiries communales en Belgique*, 2002

J.P. LENSEN et J. NIJSSEN, *Croix, potales et chapelles au Pays de Visé*, 1989

J. LOTTIN, *Aubin-Neufchâteau. A la découverte des croix*, 2004

J. MOCKELS, *Trésors d'Art Religieux au Pays de Visé et saint Hadelin*, 1988

L. RADERMECKER, *Mortroux mon beau village*, 1977

REGION WALLONNE, *Fontaines de Wallonie*, 1991

J. SCHNACKERS, *La Paroisse de Saint-André au Pays de Dalhem*, 1956

SRAHV (Société Royale Archéo-Historique de Visé)
– *La Mémoire de la Grande Guerre*, 2004
– *La Mémoire de la Seconde Guerre*, 2007

F. TANS, *La Libération de Dalhem en septembre 1944*, 1994

J. VERVIER, *On si bê p'tit Vièdje*, 2001

Remerciements

A toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de cet ouvrage en donnant des explications transmises parfois de génération en génération, en partageant les souvenirs de leur village, en apportant des détails indispensables par rapport aux noms, aux dates, aux événements, aux choix des éléments et de leur emplacement,...

Spécialement à

- Michel Voncken, Echevin des Travaux, Joël Cardoni et Philippe Petit, Agents techniques, ainsi qu'aux membres de leur personnel qui ont magnifiquement restauré de nombreux éléments du Petit Patrimoine : nettoyage de sites, remise à neuf, lettrage par peinture, reconstruction, rejointoyage, remplacement d'objets disparus,...
- Fabrice Martin, architecte au Service Urbanisme, pour les nombreuses données cadastrales tout au long du recensement ;
- Christophe Boeckx, photographe, pour ses photos qui mettent si bien en évidence la richesse de notre patrimoine ;

Et à

Pearl Betsch
Chantal Blondeau
Marie Capart
José Claessens
Marc de Froidmont
Jocelyne et Roger Didderen
Mariette et Léon Ernotte
Jacqueline Fastré
Marie Faway
Carine et Simone Grégoire
Thomas Herens
Marie-France et José Hogge
Louis Houbiers
Richard Houtermans
Huberte Jolet
Jocelyne Lebeau
Jean-Pierre Lensen
Henri Léonard
Jean Levaux
Alphonse Ruwet
Jean et Henriette Vervier
Patrick Vervier
Jeanne Waterval-Piron
Charles Wiels

Boeckx Christophe
Photographie et vidéo aérienne

Site : www.resident-ciel.be
Mail : info@resident-ciel.be
Mobile : +32(0) 472 62 70 98

Dans l'espoir que mes clichés reflèteront toute l'affection que Madame Blondeau porte à l'égard de nos beaux villages, je la remercie chaleureusement pour son dévouement et sa sympathie.

Christophe

Mise en page, impression et façonnage en novembre 2020
par Snel à Vottem, Belgique
www.snel.be

Parcourir la commune de Dalhem à pied, à vélo, à moto ou en voiture procure un réel plaisir.

La saison la plus belle est peut-être le printemps avec les pommiers, les poiriers et les cerisiers en fleurs ; à moins que ce ne soit l'été quand la fenaison laisse flotter dans l'air les senteurs d'herbe fraîchement coupée, non loin des moissons avec leurs ballots de paille qui décorent le paysage ; ou encore l'automne ou l'hiver ? A chacun sa préférence !

Dans ce petit coin de paradis rural, bien souvent en bordure de voirie, se dressent aussi les éléments du Petit Patrimoine que des femmes et des hommes ont laissés comme traces d'événements marquants. C'est l'histoire locale qui se lit alors à travers tous ces témoins dont le dernier en date a été inauguré le 4 juillet 2020. L'Histoire n'est pas faite que du passé, elle se vit aussi maintenant.

Les 121 éléments du Petit Patrimoine – fontaines, pompes, croix, potales, monuments militaires ou autres – vous invitent à leur découverte.

Chrystel BLONDEAU

ADMINISTRATION COMMUNALE
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Avec le soutien de la
Wallonie